



LE COSTUME FÉMININ DE CÉRÉMONIE DU GRAND EST ALGÉRIEN À L'HONNEUR

P.15



AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES CITOYENS ET PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT 2025, UNE ANNÉE CRUCIALE

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 7 JANVIER 2025 // N°985 // PRIX 20 DA

HOSSAM ABU SAFIYA

OÙ EST PASSÉ LE HÉROS EN BLOUSE BLANCHE ?

P.4



AU MAROC

UN MINISTRE ACCUSÉ D'ESSAYER DE TRANSFÉRER LES DONNÉES DES CITOYENS VERS ISRAËL

P.16



LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE N'EST PLUS UNE OPTION, MAIS BIEN UN IMPÉRATIF

L'ÉTAT RÉDUIT LE POIDS DU CASH

P.3



PROGRAMME AADL 3

SEPT BANQUES S'UNISSENT POUR FINANCER LA CONSTRUCTION DE 200.000 LOGEMENTS

P.16



IL N'A RIEN APPRIS DE L'HISTOIRE COMMUNE

MACRON AVEUGLÉ PAR LE DÉSHONNEUR NÉOCOLONIAL

«Je me considère comme fils de Chahid, le fils de Boubaghla, de Cheikh Amoud, du colonel Amirouche, de Mostefa Ben Boulaïd, du colonel Lotfi et de tous les Chouhada de l'Algérie. Nous ne renoncerons jamais à notre dignité et à celle de nos aïeux, Chouhada et Moudjahidine, et nous la préserverons», avait souligné le président Tebboune, pour exprimer le sens de l'honneur de l'algérien.

Lire en page 2



COMMERCE EXTÉRIEUR

LES MARCHÉS EUROPÉEN ET CANADIEN À PORTÉE DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS

C'est le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations qui a annoncé hier le lancement de la première opération d'exportation de produits agricoles vers le Canada et plusieurs pays européens. La démarche obéit en fait aux aspirations des opérateurs algériens d'exporter leurs produits vers le marché communautaire européen et, surtout, en Amérique du Nord, dont le Canada. C'est, désormais, chose faite.

P.3



Et, Mme Mansouri reçue par le président de la République du Libéria

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, est arrivée hier, dans la capitale de la République du Libéria, Monrovia, où elle a été reçue par le président de la République du Libéria, M. Joseph Nyuma, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Lors de cette rencontre, la secrétaire d'État a remis au président libérien une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et lui a transmis ses salutations fraternelles et sa volonté de renforcer les relations d'amitié et de coopération liant les deux pays, selon le communiqué. De son côté, le président libérien a salué la qualité des relations bilatérales ainsi que la place distinguée de l'Algérie au niveau africain, exprimant son appréciation pour la visite qu'effectue la secrétaire d'État dans son pays. Les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun ont été évoquées lors de cette rencontre, selon la même source.

Le ministre des Affaires étrangères chinois entame une tournée africaine

Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a salué hier l'amitié ancienne entre l'Afrique et son pays, qu'il a qualifié de partenaire le plus fiable du continent, lors d'une brève visite en Namibie, première étape d'une tournée africaine. La Chine consacre traditionnellement sa première visite diplomatique de l'année à l'Afrique, a rappelé Wang Yi lors d'un point de presse à Windhoek, en présence de la prochaine présidente de la Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah, élue en décembre. C'est devenu une belle tradition et un trait distinctif de la diplomatie chinoise depuis 35 ans d'affilée, sans aucun changement ou hésitation, a déclaré le ministre chinois des Affaires étrangères. Nous chérissons l'amitié ancienne entre la Chine et l'Afrique, qu'il s'agisse de l'époque extraordinaire des luttes pour l'indépendance (...) ou de la coopération mutuellement bénéfique que nous poursuivons », a-t-il ajouté. Wang Yi devait se rendre ensuite au Congo, avant de visiter le Tchad et le Nigeria cette semaine. Pékin veut montrer, en respectant cette tradition de visite diplomatique, que la Chine est le partenaire le plus fiable des pays africains dans la poursuite du développement, ainsi que le plus fort soutien de l'Afrique sur la scène internationale, a souligné le ministre chinois. **APS**

EN VISITE OFFICIELLE À BANGUI

Attaf remet une lettre du président Tebboune à son homologue centrafricain

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, hier, à Bangui, par le président de la République centrafricaine, M. Faustin-Archange Touadéra, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communi-

qué du ministère. À cette occasion, "le ministre d'État a remis au Président Faustin-Archange Touadéra une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui transmettant ses salutations fraternelles et lui faisant part de son aspiration à continuer d'œuvrer avec lui au renforcement des relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays", précise le communiqué. La ren-

IL N'A RIEN APPRIS DE L'HISTOIRE COMMUNE

Macron aveuglé par le déshonneur néocolonial

Emmanuel Macron a franchi hier, une nouvelle étape dans la tension entre la France et l'Algérie, en reprenant à son compte les accusations portées par l'extrême droite française à l'encontre de l'Algérie. Lors de la conférence annuelle des ambassadeurs à l'Élysée, le président français a exigé la libération « immédiate » de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, actuellement emprisonné à Alger.

Aïda Mouni

Une déclaration qui, au-delà de son ton solennel, semble davantage un acte d'ingérence qu'une prise de position dans le cadre des relations diplomatiques habituelles. Sansal est incarcéré depuis la mi-novembre dans une affaire liée à la sécurité nationale, une situation qui a été largement médiatisée en France, alimentant les critiques provenant de la droite dure et de certains cercles intellectuels. En demandant sa libération, Macron s'inscrit dans la continuité de la pression exercée par l'extrême droite sur le gouvernement algérien, faisant écho à un discours qui s'éloigne des considérations diplomatiques traditionnelles et s'aventure sur un terrain plus idéologique. La prise de position de Macron n'a pas manqué de heurter les conventions diplomatiques, notamment la Convention de Vienne de 1961, qui pré-

voit le respect de la souveraineté des États. En effet, en appelant à la libération de Sansal, Macron ne se contente pas de défendre une cause, celle de la liberté d'expression, mais semble également s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays souverain, ce qui est perçu comme un manquement aux usages diplomatiques qui gouvernent les relations internationales. Cet incident survient quelques jours après que le président algérien Abdelmadjid Tebboune ait exprimé, dans un discours solennel, prononcé devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations, sa ferme désapprobation envers l'écrivain. Le chef de l'État avait souligné que ce dernier cherchait à semer le doute sur l'unité du pays, en remettant en question l'intégrité territoriale de l'Algérie. A cette occasion, le président Tebboune avait longuement évoqué « l'histoire honorable de notre pays et la Mémoire nationale de la

Nation algérienne ». « Je me considère comme fils de Chahid, le fils de Boubaghla, de Cheikh Amoud, du colonel Amirouche, de Mostefa Ben Boulaïd, du colonel Lotfi et de tous les Chouhada de l'Algérie. Nous ne renoncerons jamais à notre dignité et à celle de nos aïeux, Chouhada et Moudjahidine, et nous la préserverons », avait-il affirmé, pour exprimer le sens de l'honneur de l'algérien. Les déclarations de Macron s'inscrivent également dans une dynamique plus large qui voit l'extrême droite française, portée par des figures comme Eric Zemmour ou Marine Le Pen, pousser le gouvernement à adopter une ligne dure vis-à-vis de l'Algérie. C'est un phénomène qui a pris une ampleur particulière ces derniers mois, alimenté par une série d'incidents politiques et sociaux qui ont exacerbé les tensions entre les deux pays. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a déjà exprimé son soutien à San-

sal en exprimant des « préoccupations » concernant l'arrestation de l'écrivain. Cependant, cette prise de position reste modérée comparée à celle de Macron, qui semble désormais sous l'influence directe de l'extrême droite, se retrouvant en porte-à-faux avec les principes de neutralité diplomatique qu'il a, jusqu'alors, défendus. Au-delà de l'affaire Sansal, ce nouvel épisode témoigne de la montée en puissance d'une vision politique de plus en plus radicale en France, dans laquelle les valeurs de souveraineté et de non-ingérence semblent céder face aux pressions internes. Le silence sur d'autres questions de grande ampleur, telles que les crimes de guerre perpétrés par l'armée israélienne en Palestine, montre également les contradictions d'une diplomatie française qui semble de plus en plus guidée par des enjeux internes et idéologiques.

A. M.

AGITATIONS ANTI-ALGÉRIENNES D'UNE CERTAINE ÉLITE FRANÇAISE

La caravane passe

Boualem B.

Ces derniers temps, ils sont nombreux en France, parmi ceux qui se nourrissent dans les râteliers de l'extrême droite française et qui défendent bec et ongles l'entité d'occupation sioniste, à faire de l'Algérie le sujet de leur haine et de leurs illusions perdues. Des hommes politiques, des journalistes, des avocats, des médias, comme CNews, se sont en effet donné le mot ces derniers temps pour tirer sur tout ce qui est algérien et tresser des lauriers à tout ce qui est anti-algérien. Outre les louanges hypocrites au Maroc, à son économie et à son « roi éclairé » dans leur comparatif à la

gomme, ils s'attaquent effrontément, dans des discours parfois orduriers, à l'Algérie, à ses institutions et aux Algériens établis en France qui ne partagent pas leur point de vue. Seuls les Algériens sionisés, makhzenisés, complotant contre leur pays et défendant des thèses d'extrême droite française, sont épargnés, voire encouragés, félicités, primés et portés au pinacle. Qu'il s'agisse d'Eric Zemmour, de Xavier Drien-court, de Sarah Knafo, de Sébastien Chenu, de Marion Maréchal, de Bruno Retailleau, de Bernard-Henri Lévy ou de Gilles-William Goldnadel, le discours anti-algérien est pétri dans la même pâte. Un discours

cousu de fil blanc qui ressasse les mêmes allégations et les mêmes mensonges. Des pseudo-privileges de l'accord franco-algérien de 1968 à l'arrestation de Boualem Sansal, en passant par la prétendue « aide financière française » à l'Algérie et l'interdiction du roman « Houris » au salon du livre d'Alger... C'est quasiment le même refrain que ces nouveaux Don Quichotte français reprennent pour s'en prendre à l'Algérie. Cette semaine, c'est Elisabeth Lévy, chroniqueuse proche des thèses de l'extrême droite, qui est revenue à la « décharge », suivie par Jean-Noël Barrot, ministre français de l'Intérieur. Elisabeth Lévy, qui n'est pas sans nous rappeler le philosophe du même nom, est allée loin en affirmant sans ciller que les Français d'origine algérienne étaient une « cinquième colonne » et une « contre-société ». De son côté, Jean-Noël Barrot soupçonne l'Algérie de vouloir piétiner la feuille de route de 2022 dont les présidents Tebboune et Macron se sont mis d'accord. « Nous observons des postures et des décisions des autorités algériennes qui laissent planer le doute sur leur volonté de respecter cette feuille de route, car pour en tenir une, il faut être deux », a-t-il déclaré à ce sujet. Toutes ses sorties anti-alg-

ériennes ne font au final que rendre de plus en plus visible l'hypocrisie et les contradictions de la politique française. Ils invoquent la liberté d'expression dans le cas de Boualem Sansal, mais pas dans celui de l'artiste Dieudonné et de l'eurodéputée Rima Hassan ainsi que des dizaines d'autres Français menacés rien que pour avoir dénoncé la guerre génocidaire en Palestine. Ils évoquent les privilèges accordés par l'accord de 1968, mais les visas au compte-goutte et autres réalités apportent un démenti à cette assertion. Finalement, c'est trop de bruit pour rien ! Au lieu de faire de l'Algérie leur idée fixe, ces malpensants doivent balayer d'abord devant leur porte. Leur silence face au génocide perpétré par l'entité sioniste à Gaza, et face à la position de la France concernant les mandats d'arrêt contre Netanyahu, est illustratif de leur hypocrisie et de leur double standard. Ce qu'il faut savoir, c'est que les agitations anti-algériennes de ces élites françaises n'ont rien à voir avec les mobiles avancés. Elles trouvent leur source dans le ressentiment de la France face au renouveau politique, diplomatique et économique de l'Algérie, où elle a très peu de place.

B. B.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les marchés européen et canadien à portée des opérateurs algériens

Les marchés canadien et européen sont désormais à portée des exportateurs algériens, en particulier ceux opérant dans les filières agricoles et agroalimentaires, avec des niches spécifiques pour les produits haut de gamme.

Merouane Korso.

C'est le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations qui a annoncé hier lundi le lancement de la première opération d'exportation de produits agricoles vers le Canada et plusieurs pays européens. La démarche obéit en fait aux aspirations des opérateurs algériens d'exporter leurs produits vers le marché communautaire européen et, surtout, en Amérique du Nord, dont le Canada. C'est, désormais, chose faite, selon le ministère qui explique que cette opération d'exportation s'inscrit dans le cadre d'un accord entre Air Algérie Cargo et le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Cet accord pré-

voit, selon un communiqué du ministère, "une réduction de 50 % sur le transport aérien". Selon la même source, cette réduction "s'applique aux opérateurs économiques et investisseurs algériens souhaitant exporter leurs produits et marchandises vers les pays européens". Le ministère a également indiqué que "la décision d'exporter des produits alimentaires vise à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux". La levée des obstacles techniques, en particulier le transport aérien avec l'implication du pavillon aérien national, Air Algérie Cargo, permet ainsi aux opérateurs algériens de mettre sur les marchés extérieurs, européen et canadien pour le moment, leurs produits à travers des conventions-cadres signées entre d'une part la Cagex et ces opérateurs et d'autre part entre la Cagex et les organismes de transport, dont la Cnan et Air Algérie-Cargo. En fait, le ministère du Commerce et le gouvernement ont mis en place depuis 2023, selon les orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, toute une infrastructure technique pour doper et faciliter les opérations d'exportations des opérateurs nationaux. À titre indicatif, au mois d'avril der-

nier, quatre conventions ont été signées à Oran entre la Direction générale du commerce extérieur relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et quatre entreprises publiques exerçant dans le secteur des Transports pour faciliter le travail des exportateurs algériens. Ces conventions permettent aux exportateurs de bénéficier d'une réduction de 50% des coûts du transport de marchandises vers l'étranger et de leur indemnisation par le Fonds de promotion des exportations décidé dans la loi des Finances de l'année 2024. Ces conventions, selon le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, visent "à faciliter les mesures administratives des indemnisations du transport assurées par le Fonds de promotion des exportations décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des exportateurs dans la Loi de finances de 2024". En fait, la politique économique du président de la République pour son second quinquennat est claire : atteindre à l'orée 2030 un montant de 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures. Et, pour cet objectif, il y a actuellement une forte diversification de la production nationale, en particulier agri-

cole et agroalimentaire, mais également industrielle susceptible d'être exportée vers des marchés émergents comme ceux de l'UE ou d'Amérique du Nord, en plus des pays arabes et du Golfe. À l'orée 2025, l'Algérie ambitionne d'atteindre 13 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, et 30 milliards de dollars à la fin de la décennie. Tout récemment, le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Hossein Zaoui, a souligné la capacité de l'Algérie à porter ses exportations hors hydrocarbures au niveau de 30 milliards de dollars, à partir de l'année 2030. La Cagex, la caisse algérienne d'assurance et de garantie des exportations, est par ailleurs le principal accompagnateur et soutien des exportateurs algériens en opérant des connexions autant avec les transporteurs publics et privés qu'avec les opérateurs spécialisés dans l'import-export et les producteurs nationaux qui entament leur entrée dans le monde très difficile de l'exportation. La Cagex a déjà signé plusieurs accords et protocoles de coopération avec des banques et des compagnies d'assurance spécialisées dans le commerce extérieur de différents pays arabes, africains et du Golfe,

visant à renforcer le partenariat dans ce domaine. La signature des accords, qui portent principalement sur l'échange d'informations commerciales relatives aux marchés et aux opérateurs économiques, a eu lieu en marge des travaux de la 14^e assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman). Bref, l'entrée des produits agricoles et agroalimentaires, notamment des opérateurs nationaux, sur les marchés extérieurs, dont le Canada et son fort potentiel commercial avec une demande importante de la communauté nationale résidente et celle de pays arabes, est de bon augure pour le commerce extérieur. L'Algérie a réalisé un solde commercial de 453,4 milliards de dinars (3,4 milliards de dollars) durant le premier semestre 2024 contre 826,4 milliards de dinars (6,2 milliards de dollars) durant la même période de 2023, et 1584,3 milliards de dinars (12 milliards de dollars) au 30 juin 2022, année durant laquelle les exportations algériennes ont culminé à plus de 60 milliards de dollars.

M. K.

LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE N'EST PLUS UNE OPTION, MAIS BIEN UN IMPÉRATIF

L'État réduit le poids du cash

Aïda Mouni

Depuis le 1er janvier 2025, une réforme majeure bouleverse les pratiques financières en Algérie. Désormais, il est interdit d'acheter ou de vendre un bien immobilier (qu'il soit bâti ou non) ou un véhicule motorisé neuf avec de l'argent liquide. La loi impose le virement bancaire comme seul moyen de paiement pour ces transactions. Cette disposition s'étend également à la souscription de polices d'assurance. Derrière cette mesure se cache une ambition plus large, accélérer l'inclusion financière, une priorité affichée de l'État. Ce projet vise à moderniser le système financier, à réduire la dépendance au cash et à intégrer l'économie nationale dans des standards internationaux. La crise de liquidités entre 2020 et 2021 a marqué un tournant. Des queues interminables devant les guichets des banques et des bureaux de poste, des plafonds imposés sur les retraits et une angoisse quotidienne quant à la disponibilité de l'argent liquide ont révélé les fragilités du système financier algérien. Cette situation a été aggravée par la pandémie de Covid-19, qui a démontré l'importance cruciale de solutions d'achat et de paiement à distance. Dans un pays où la culture du cash est profondément ancrée, ces crises ont mis en lumière la nécessité d'un système financier plus résilient et moderne. Face à cette réalité, le président Abdelmadjid Tebboune a pris plusieurs décisions stratégiques. En 2020 et 2021, il a encouragé le développement de la finance islamique pour répondre aux attentes d'une partie de la population réticente à la finance conventionnelle, jugée incompatible avec les préceptes religieux. En parallèle, il a promu l'usage des paiements électroniques sécurisés pour réduire la circulation de l'argent

liquide. L'inclusion financière consiste à garantir à chaque citoyen un accès équitable aux services financiers, notamment via l'ouverture d'un compte bancaire. Ce compte devient un outil multifonctionnel, permettant de recevoir des revenus, de payer des factures, d'épargner ou encore d'accéder à des produits comme les crédits ou les assurances. Loin d'être un luxe, la détention d'un compte bancaire est aujourd'hui une nécessité, au même titre qu'un smartphone ou un réfrigérateur dans un foyer moderne. Pour convaincre les citoyens de cette transition, la Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé une carte bancaire innovante. Celle-ci permet un paiement différé : les montants des achats réalisés durant le mois ne sont débités qu'à la fin, une fois le salaire versé. Cette solution, qui s'adresse particulièrement à ceux confrontés aux tensions financières en fin de mois, illustre l'effort des banques pour répondre aux besoins concrets des citoyens. Pour les particuliers, l'inclusion financière facilite la vie quotidienne. Plutôt que de se déplacer pour régler des factures ou effectuer des achats, il est désormais possible de le faire en quelques clics, depuis son domicile ou même à distance, quelle que soit la wilaya ou le pays où l'on se trouve. Les factures d'eau, d'électricité, de gaz, ou encore les recharges de téléphonie mobile peuvent être payées via des applications bancaires ou des cartes électroniques comme Eddahabia d'Algérie Poste. Cette transition réduit également la dépendance à l'argent liquide, souvent indisponible dans les agences ou les distributeurs automatiques. Tant que le compte bancaire est approvisionné, il est possible de réaliser toutes sortes d'opérations, achats de produits, réservations de billets de transport ou encore paiements pour des services comme les nuitées

d'hôtel. Pour l'État, les avantages sont encore plus significatifs. En imposant le virement bancaire pour des transactions comme l'achat de biens immobiliers, il devient possible de surveiller et de tracer les flux financiers. Cette traçabilité permet de lutter efficacement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, deux fléaux alimentés par le circuit informel. Le secteur immobilier, souvent utilisé pour recycler de l'argent d'origine douteuse, est ainsi placé sous un contrôle plus strict. Par ailleurs, cette transparence financière aligne l'Algérie sur les standards internationaux. La finance inclusive est une condition essentielle pour participer pleinement aux marchés financiers mondiaux. En adoptant ces réformes, le pays se positionne comme un acteur crédible et moderne, capable de tirer parti des avantages économiques qu'offrent les échanges internationaux. Malgré les nombreux bénéfices, la transition vers un modèle financier numérisé et sans cash ne se fait pas sans résistances. Pour de nombreux Algériens, le paiement en espèces reste perçu

comme plus simple et plus sécurisé. La défiance envers le numérique, combinée à des habitudes bien ancrées, freine encore l'adoption massive des nouveaux outils. Les autorités misent sur des campagnes de sensibilisation et sur des initiatives concrètes pour accompagner cette transformation. L'objectif est de démontrer que le paiement électronique peut être tout aussi fiable, plus pratique et, surtout, en phase avec les exigences de la vie moderne. En instaurant des réformes aussi profondes, l'Algérie ne se contente pas de moderniser ses pratiques financières. Elle engage une véritable révolution culturelle, visant à transformer le rapport des citoyens à l'argent et à l'économie. L'inclusion financière, plus qu'un projet technique, devient un levier stratégique pour l'État. Elle permet de renforcer la résilience du système économique, de favoriser la transparence et de projeter le pays dans une ère où le numérique et les services bancaires ne sont plus des options, mais des nécessités incontournables.

A. M.

AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES CITOYENS ET PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT 2025, une année cruciale

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé hier une cérémonie de remise des affectations budgétaires dans le cadre de la loi de finances 2025. À cette occasion, le ministre a souligné que l'année 2025 sera celle de la concrétisation des projets visant à améliorer le bien-être des citoyens et à préserver leur pouvoir d'achat. Il a également précisé que la réforme financière

constitue un projet national global qui engage une responsabilité partagée, insistant sur l'importance de ne pas faire preuve de laxisme dans sa mise en œuvre.

M. Faïd a en outre rappelé que « la loi de finances 2025 a été élaborée de manière rigoureuse, avec une augmentation significative du budget pour permettre la réalisation des projets ».

HOSSAM ABU SAFIYA

Où est passé le héros en blouse blanche ?

Le 27 décembre dernier, une scène glaçante a fait le tour des réseaux sociaux. On y voit le Dr Hossam Abu Safiya, directeur de l'hôpital Kamal-Adwan, traverser des ruines fumantes, vêtu de sa blouse blanche, avant d'être arrêté par des soldats de l'armée d'occupation israélienne et englouti dans un tank.

Aïda Mouni

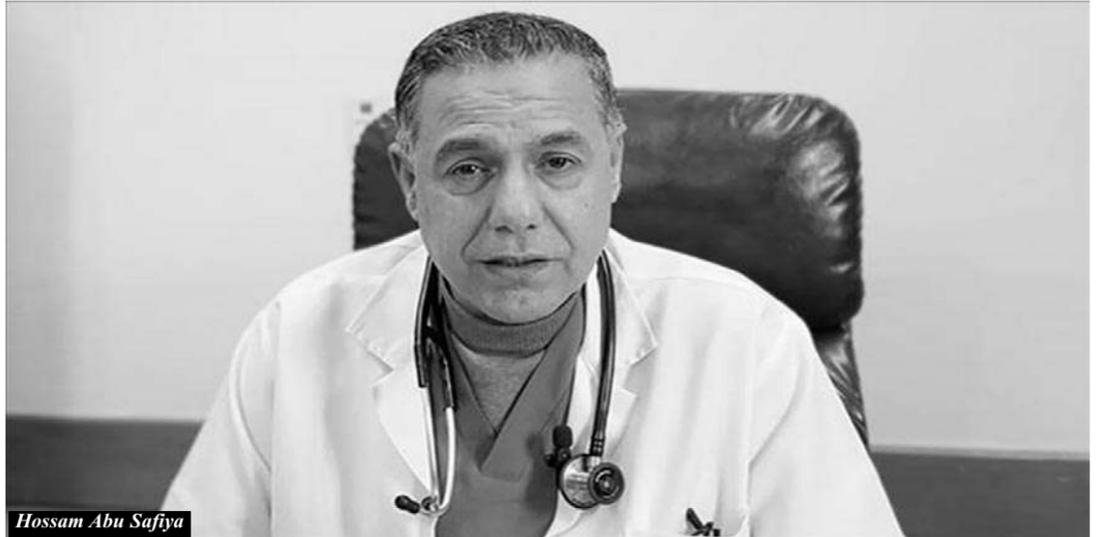
Depuis, aucune nouvelle de ce médecin pédiatre de 51 ans, figure emblématique de la résistance humanitaire en territoire palestinien. Directeur de l'un des principaux hôpitaux de Beit Lahia, dans le nord de Gaza, Hossam Abu Safiya avait fait de son établissement un refuge pour des milliers de civils, croyant naïvement aux protections des conventions internationales. Depuis le début de l'offensive sioniste, l'hôpital Kamal-Adwan était devenu un bastion de soins dans un océan de destruction. Malgré les frappes incessantes, ce médecin militant n'a jamais abandonné son poste, refusant même les opportunités de quitter Gaza avec sa famille.

La détermination d'Abu Safiya est devenue un symbole pour ses collègues et les habitants de l'enclave. En novembre 2024, après avoir été blessé lors d'un bombardement, il enregistrait encore des vidéos depuis les salles d'urgence ravagées, appelant le monde à agir face à ce

qu'il qualifiait de « génocide silencieux ». Quelques semaines plus tard, l'hôpital était incendié, transformé en cendres par une nouvelle attaque israélienne.

Le 27 décembre, après plusieurs jours d'encerclement par des chars israéliens, des soldats ont ordonné à Hossam Abu Safiya de se rendre, sous peine de représailles contre les patients et le personnel médical restants. Il s'exécute, mais disparaît avec plus de 220 autres personnes arrêtées, dont des membres de son équipe soignante. Selon l'ONG Euromed-Monitor, le médecin aurait été soumis à des traitements dégradants et à de violents interrogatoires.

Ce ciblage brutal semble avoir une motivation claire, réduire au silence une figure devenue un puissant symbole de la résilience palestinienne. En octobre, Abu Safiya avait perdu son fils Ibrahim, 15 ans, lors d'un bombardement de l'hôpital. Ce dernier avait été enterré à la hâte dans la cour de l'établissement, avec des dizaines



Hossam Abu Safiya

d'autres victimes. Malgré ce drame personnel, le pédiatre avait poursuivi son combat, incarnant une résistance humanitaire qui défie la violence de l'occupation.

UN TOLLÉ INTERNATIONAL

Depuis l'arrestation du médecin, les appels à sa libération se multiplient. Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, et plusieurs rapporteurs spéciaux de l'ONU ont demandé sa remise en liberté immédiate. Amnesty International et d'autres ONG dénoncent des « tactiques génocidaires », tandis qu'un hashtag en soutien au « héros à la blouse blanche » mobilise des milliers d'inter-

nautes à travers le monde. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité convoquée par l'Algérie, le représentant permanent de l'État de Palestine à l'ONU, Riyad Mansour, a rendu hommage aux médecins palestiniens, évoquant le courage de figures comme Hossam Abu Safiya. Les larmes aux yeux, Mansour a lu des extraits d'une lettre laissée par le chirurgien Adnan Al-Barsh, décédé en prison en mai 2024 : « Ne nous oubliez pas. Les sacrifices du peuple palestinien ne sont pas un simple souvenir ». La détention d'Abu Safiya illustre tragiquement l'impasse dans laquelle se trouve Gaza, une enclave transformée en champ de

ruines sous le regard impassible de la communauté internationale. Alors que les bombardements se poursuivent, faisant des milliers de victimes civiles, l'incapacité des grandes puissances à agir jette une ombre sur leurs principes fondateurs. Hossam Abu Safiya n'est plus qu'un symbole. Mais son arrestation, loin d'éteindre son message, semble au contraire amplifier la colère et la détermination de ceux qui dénoncent le traitement réservé au peuple palestinien. Derrière les chiffres macabres, les vies brisées et les hôpitaux en cendres, son histoire rappelle que l'humanitaire reste une ligne de front. **A. M.**

ILS CONTINUENT DE VENDRE DES ARMES À ISRAËL MALGRÉ LA CONTROVERSE

Les États-Unis se rendent complices des actes commis par l'entité sioniste

Younes.B.

À quelques jours de la fin du mandat de Joe Biden, l'administration démocrate a validé une vente d'armes d'une ampleur inédite à l'entité sioniste, estimée à 8 milliards de dollars. Parmi l'arsenal vendu figurent des munitions de défense antiaérienne, selon une source proche du dossier. La transaction, qui doit encore être approuvée par le Congrès, reflète l'alliance stratégique et historique entre Washington et Tel-Aviv, malgré une opposition croissante de la part de certains élus démocrates et des organisations de défense des droits humains.

Cette décision intervient alors que Donald Trump, président élu, s'apprête à réintégrer la Maison Blanche le 20 janvier. Trump a toujours affiché un soutien sans réserve à l'entité sioniste, s'écartant des positions adoptées par ses prédécesseurs en refusant notamment de plaider pour un État palestinien indépendant. Cette posture promet de renforcer la continuité dans les relations entre les deux pays, alors même que le conflit israélo-palestinien atteint un nouveau paroxysme.

À GHAZA, L'HORREUR À HUIS CLOS

Pendant ce temps, dans la bande de Gaza, le bilan de l'offensive israélienne

depuis le 7 octobre 2023 a atteint des proportions effroyables. Selon les autorités palestiniennes de la santé, 45 854 personnes ont perdu la vie et 109 139 autres ont été blessées. Ces chiffres, encore provisoires, incluent des victimes toujours ensevelies sous les décombres, alors que les frappes sionistes se poursuivent sans relâche.

Au cours des dernières 24 heures, 3 massacres ont été signalés, causant la mort de 48 personnes et blessant 75 autres, dont des femmes et des enfants. Les équipes de secours font face à des obstacles considérables, l'accès aux zones touchées est souvent bloqué par l'armée d'occupation israélienne, ren-

dant le sauvetage des blessés extrêmement difficile.

L'agression militaire a provoqué une dévastation sans précédent dans l'enclave palestinienne. Les infrastructures essentielles (hôpitaux, écoles, habitations) sont systématiquement détruites, plongeant Gaza dans une crise humanitaire profonde. Selon les services de secours locaux, les frappes sionistes des derniers jours ont ciblé plus d'une centaine de « sites stratégiques », selon l'armée d'occupation israélienne, mais les civils restent les premières victimes.

Bien que les tirs de roquettes provenant de Gaza aient diminué en intensité, ils servent de prétexte à une escalade militaire que Tel-Aviv qualifie de « légitime défense ». Le ministre sioniste de la Défense, Israël Katz, a averti que les opérations pourraient encore s'intensifier si le Hamas persistait dans ses tirs. Cette vente d'armes américaine, conjuguée à la répression accrue dans les territoires palestiniens, illustre l'imbrication des enjeux géopolitiques et militaires. Pour Joe Biden, ce dernier acte présidentiel est une démonstration de fidélité envers un allié stratégique, malgré les pressions et oppositions de sa propre majorité et des voix dénonçant une complicité dans la crise humanitaire en cours.

Avec l'arrivée de Donald Trump, qui promet un soutien encore plus affirmé à l'entité sioniste, la perspective d'une désescalade ou d'une reprise des discussions pour une solution à deux États semble plus éloignée que jamais. Pendant ce temps, à Gaza, les morts s'accumulent et les appels à l'aide internationale restent lettre morte. **Y. B.**

EN CISJORDANIE

La violence des colons sionistes atteint des niveaux alarmants

Les violences perpétrées par les colons sionistes en 2024 contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée et à Al-Qods-Est ont atteint un niveau inédit, selon les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Avec près de 1.400 incidents recensés, ces violences, qui incluent agressions physiques, incendies criminels, destructions de biens et attaques contre des communautés palestiniennes, se produisent à un rythme de près de quatre par jour, et ont conduit à des morts, des

blessures et des déplacements forcés. Le site d'information Middle East Eye (MEE) rapporte que ces incidents constituent la pire vague de violence depuis que l'ONU a commencé à documenter ces actes, avec la commission de crimes, notamment l'assassinat d'au moins 7 Palestiniens au premier semestre 2024. L'ONU estime qu'environ 4 700 Palestiniens ont été déplacés au cours de l'année écoulée en raison de ces violences et des restrictions de mobilité imposées par l'occupation, dont 12% ont cité spécifique-

ment les attaques des colons comme raison de leur fuite. Bien que la violence des colons ne soit pas un phénomène récent, elle a pris une ampleur particulièrement préoccupante depuis l'escalade des hostilités entre l'entité sioniste et Gaza, en octobre 2023.

Les attaques violentes, accompagnées de saisies de terres et de destructions, se sont intensifiées, particulièrement dans les zones où les colons vivent en majorité. En Cisjordanie, environ 700.000 colons résident dans des colonies illégales, érigées

depuis 1967 sur des terres occupées, en violation du droit international. Cette colonisation est renforcée par des restrictions militaires sévères, limitant la liberté de circulation des Palestiniens. Depuis le début de l'agression contre Gaza en 2023, plus de 800 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie par les forces d'occupation sioniste et les colons, tandis que près de 6.500 autres ont été blessés, un chiffre qui reflète la gravité d'une situation qui ne cesse de se détériorer dans les territoires occupés. **A.M.**

Institut Pasteur d'Algérie: une cérémonie en l'honneur des travailleurs retraités



Une cérémonie a été organisée au siège de l'institut Pasteur d'Algérie à Alger, à l'honneur de travailleurs à l'occasion de leur départ à la retraite. "Au cours de cette cérémonie, l'ensemble des travailleurs ont tenu à exprimer à travers les représentants du Comité de participation et de la section syndicale de l'Institut, leurs remerciements au directeur général, Pr Fawzi Derrar, en lui remettant un trophée en reconnaissance des

efforts déployés pour le développement de l'Institut d'une part et de la situation professionnelle des personnels d'autre part", indique l'Institut qui poursuit : "Un grand merci pour l'engagement de toutes les équipes de l'Institut qui contribuent tous les jours aux efforts consentis au service de la santé publique et du citoyen et bonne retraite aux collègues". L'institut a pour missions la réalisation d'analyses de diagnostic, il assure également la surveillance

épidémiologique, la recherche, la formation, la production ainsi que la distribution aux établissements de santé en Algérie, des vaccins rentrant dans le cadre du calendrier national de vaccination. Depuis deux décennies, l'Institut Pasteur d'Algérie s'est engagé sur tous les fronts pour lutter contre les maladies infectieuses, éradiquer les épidémies et mettre en place des politiques de prévention visant la promotion de la santé publique.

La BNA et la Cnep Banque lancent le système de paiement DZ Mob Pay

La Banque nationale algérienne (BNA) et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance CNEP Banque annoncent le lancement du nouveau mode de paiement mobile instantané « MobiPay ».

"Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement du nouveau mode de paiement mobile instantané « MobiPay ». Vous pouvez désormais effectuer vos paiements en scannant un code QR, de manière simple, sécurisée et instantanée, directement depuis votre smartphone. Avec "MobiPay", votre mobile prend le relais!", indique la Cnep banque.

"Et voilà, aujourd'hui, nous sommes en train de faire un nouveau pas vers la fusion avec d'autres banques, avec l'autorisation de l'organe de régulation chargé du système monétaire national « GIE Monétique » et de la Banque d'Algérie, dans le cadre du lancement du système d'exploitation interne pour les transactions mobiles « DZ Mob Pay », annonce pour sa part la BNA. Ce système permet d'effectuer instantanément des paiements



et des virements électroniques via téléphones portables, quelle que soit la résidence bancaire d'un client. Le nouveau système de paiement électronique basé sur l'utilisation du téléphone mobile, DZ Mob Pay, sera opérationnel au courant de ce mois de janvier 2025 par les banques et Algérie Poste, selon GIE Monétique. Alliant innovation, sécurité et interopérabilité, ce nouveau système de paie-

ment facilitera les transactions au quotidien des citoyens et des commerçants. DZ Mob Pay permettra à tous les citoyens d'effectuer des paiements de proximité via QR code et des transferts entre particuliers. Parmi ses avantages, la souscription simple et sécurisée via les banques et Algérie-Poste, et la gratuité des transactions pour les utilisateurs et les commerçants.

DCWA: sensibilisation des consommateurs sur le paiement électronique

La direction du Commerce de la wilaya d'Alger (bureau de Promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif), en collaboration avec les agents de contrôle de l'inspection régionale du Commerce de la commune de Dar El Beïda, et l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), a organisé une campagne de sensibilisation sur la généralisation et le développement des méthodes de paiement électronique au centre commercial Marina Mall "Ardis". L'organe de régulation chargé du système monétaire national « GIE Monétique » ainsi

que certaines banques ont également pris part à cette campagne de sensibilisation, dans le but d'inciter les citoyens et les consommateurs à utiliser les moyens de paiement électroniques. L'Algérie cherche à faire du paiement électronique une réalité dans la société, la loi n°22-23 du 24 décembre 2004 obligeant, via l'article 113, les commerçants à mettre à disposition des consommateurs des moyens de paiement en ligne. L'Algérie vise principalement la digitalisation des infrastructures bancaires pour s'adapter aux moyens de paiement électroniques.

Le pétrole temporise sa hausse initiée par la relance chinoise

Les cours du pétrole ont affiché une stabilité hier lundi, temporisant la hausse des prix de la semaine passée, avec un mois de janvier particulièrement froid attendu aux États-Unis, l'arrêt du transit de gaz russe par l'Ukraine et la relance économique chinoise.

Vers 10 H 10 GMT (11 H 10 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perd 0,18% à 76,37 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, chute de 0,19% à 73,82 dollars.

"L'incertitude sur la stratégie de production de l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, ndlr) cette année et sur les effets de la

présidence de Donald Trump limite la hausse des prix lundi matin", expliquent les analystes d'Énergi Danmark.

Trois facteurs ont soutenu les prix ces deux dernières semaines, selon Tamas Varga, analyste chez PVM. Tout d'abord, la hausse des prix du gaz européen lors de l'interruption du transit de gaz vers l'Europe via les gazoducs en Ukraine, s'est répercutée sur les cours du pétrole brut.

Ensuite, la relance économique chinoise, "sous la forme d'une hausse des salaires des fonctionnaires et d'une forte augmentation du financement par des bons du Trésor à très long terme ont également été bien accueillies" par le marché pétrolier, explique M.Varga.

Le nombre de victimes d'accidents de l'aviation civile a augmenté en 2024

Selon les premières données de L'Association allemande de l'aviation (BDL) 334 personnes ont été tuées dans des accidents d'aviation civile dans le monde l'année dernière.

Les données, dévoilées lundi, montrent une augmentation significative du nombre de victimes d'accidents de l'aviation civile, par rapport à 2023. Les données indiquent que 80 décès ont été enregistrés en 2023, ce qui constitue le

deuxième nombre le plus bas depuis 1970. En revanche, les décès dus aux accidents d'aviation civile de l'année dernière comprenaient des passagers et des membres d'équipage, en plus de sept personnes au sol.

Les statistiques de l'IATA incluent les accidents impliquant des avions d'au moins 14 sièges. Les accidents impliquant des avions plus petits et des avions militaires ont été exclus du rap-

port. Le syndicat a déclaré dans son rapport qu'après que le nombre de décès dans des accidents d'aviation ait atteint un niveau historiquement bas en 2017, il a de nouveau augmenté au cours des années suivantes, mais qu'il y a une amélioration significative de la sécurité, si l'on compare à un niveau à long terme. Selon l'association, 17 accidents impliquant des avions de passagers et de fret ont fait l'objet d'une enquête en 2024.

La Corée du Sud a enregistré son pire accident d'aviation civile le 29 décembre, lorsqu'un Boeing 737-800 exploité par Jeju Air s'est écrasé lors de son atterrissage dans un port sud-coréen.

L'accident a entraîné la mort de 179 passagers, tandis que deux membres d'équipage ont survécu. Les enquêteurs cherchent toujours à déterminer la cause de l'accident.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz / www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92 / Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

WSIS PROJECT PRIZES 2025

L'Algérie en quête de visibilité internationale dans les technologies de l'information

Le ministère de la Poste et des Télécommunications lance un appel aux innovateurs algériens pour participer au prestigieux concours « WSIS Project Prizes 2025 », organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Samy Terki

Le concours international met à l'honneur les 18 projets les plus novateurs dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), dans le cadre du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS Forum 2025), qui se tiendra à Genève du 7 au 11 juillet 2025. L'objectif de ce concours est de valoriser les initiatives innovantes qui contribuent au développement de la société de l'information. Les porteurs de projets sont invités à soumettre leurs candidatures via un formulaire en ligne, accessible à l'adresse suivante :

<https://www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/Prizes/2025>.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 10 février 2025. Afin d'assurer un suivi rigoureux des dossiers, les candidats doivent également transmettre une copie de leurs projets au ministère de la Poste et des Télécommunications à l'adresse électronique suivante : dgsi.smsi@mpt.gov.dz.

Le concours couvre un large éventail de thématiques liées aux TIC, allant de la réduction de la fracture numérique à la

promotion d'innovations technologiques favorisant l'inclusion sociale et le développement durable.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'une visibilité exceptionnelle grâce à leur inclusion dans des publications de référence telles que le « WSIS Stocktake Report: Success Stories 2025 » et le « WSIS Stocktake Report 2025 ». Ces rapports, largement diffusés, mettent en lumière les initiatives qui incarnent des réussites dans la transformation numérique à l'échelle mondiale. Les lauréats seront honorés lors du WSIS Forum 2025 à Genève, en présence d'experts internationaux, de décideurs politiques, et de représentants des principales organisations internationales engagées dans le développement des TIC. En parallèle de la soumission de projets au concours, les candidats sont encouragés à enregistrer leurs initiatives dans le cadre du processus de bilan mondial WSIS Stocktaking via ce lien :

<https://www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/Project/Projects>.

Ce processus vise à établir un inventaire des projets TIC à l'échelle internationale et à identifier les initiatives ayant un impact significatif sur les



objectifs du développement durable. Le ministère voit dans ce concours une opportunité unique pour positionner l'Algérie comme un acteur majeur de l'innovation technologique. « Ce type de plateforme représente un levier stratégique pour faire connaître les initiatives remarquables développées dans notre pays et pour promouvoir l'expertise algérienne sur la scène internationale », souligne

le communiqué. Cet appel à candidatures s'inscrit dans une vision plus large visant à renforcer la transition numérique du pays et à encourager la créativité dans le domaine des TIC. Le ministère appelle ainsi tous les acteurs (institutions, entreprises, startups, chercheurs, et jeunes innovateurs) à contribuer à cet effort collectif en soumettant leurs projets. La participation au WSIS Project Prizes

2025, incarne une volonté de positionner l'Algérie comme un contributeur clé aux débats et aux réalisations qui façonnent la société numérique mondiale. Ce concours représente non seulement une opportunité de reconnaissance, mais aussi un moyen de contribuer à des transformations concrètes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement et de l'économie numérique.

LE PREMIER APPAREIL RÉCEPTIONNÉ EN JUIN PROCHAIN

Air Algérie fait l'acquisition de 16 nouveaux avions

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, lundi à Jijel, que la compagnie nationale Air Algérie réceptionnera "le premier appareil en juin prochain, sur les 16 nouveaux avions acquis pour renforcer la flotte aérienne". "Air Algérie a fait l'acquisition de 16 nouveaux avions, et non 15 comme cela avait été rapporté, et affrété 8 autres appareils pour renforcer sa flotte et répondre à la demande exprimée", a indiqué le ministre dans une déclaration au salon d'honneur de l'aéroport Ferhat-Abbas, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel. Le ministre a ajouté que les appareils acquis, de types Airbus et Boeing, "arriveront successivement en Algérie, le premier avion (un Airbus A-300) devant être réceptionné en juin prochain, suivi de deux appareils en septembre et octobre, puis à peu près chaque mois jusqu'à la livraison de la totalité de la commande". S'agissant des avions affrétés, M. Sayoud a souligné que trois appareils ont été réceptionnés jusqu'à présent, un quatrième le sera le 15 janvier, 2 autres d'ici à début février et les 2 derniers avant la saison du Hadj.

APS

Et un appel à participation au concours photo du Forum 2025 du SMSI

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé, lundi, un appel à participation au Concours Photo du Sommet Mondial sur la société de l'Information (Forum 2025 du SMSI), à travers la capture et le partage d'images illustrant comment les technologies de l'information et de la communication (TIC) soutiennent le développement durable.

Le Concours s'inscrit dans le cadre des activités du Forum 2025 du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (Forum 2025 du SMSI), organisé chaque année par l'Union internationale des

télécommunications (UIT), et qui se tiendra cette année du 07 au 11 juillet 2024 à Genève (Suisse), précise le ministère dans un communiqué.

"Le ministère de la Poste et des Télécommunications vous invite à participer au Concours photo du Forum 2025 du SMSI, à travers la capture et le partage d'images illustrant comment les technologies de l'information et de la communication (TIC) soutiennent le développement durable", lit-on dans le communiqué. Le ministère a également appelé à mettre en avant les innovations dans les domaines de l'éducation, la

santé, l'environnement et autres, qui montrent comment ces technologies apportent une transformation positive vers un avenir meilleur. Pour y participer ou obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le lien suivant: <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2025/ar/PhotoContest> Des prix seront décernés aux trois gagnants du concours à l'occasion de l'événement de haut niveau du SMSI+20 en 2025, indique le communiqué.

Le dernier délai de dépôt des candidatures est fixé au vendredi 14 mars 2025 à 23 h 00, selon la même source.

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Lancement de 224 projets d'équipements publics en 2025

Le plan d'action du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville prévoit le lancement de 224 projets d'équipements publics pour l'année 2025, indique un communiqué du ministère.

L'annonce a été faite lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, sur les projets d'équipements publics, dans le cadre d'une série de rencontres consacrées à l'évaluation de l'activité du secteur en 2024 et à l'élaboration du plan d'action pour 2025, conformément à la loi de finances de l'année en cours. Selon le communiqué, la direction générale des équipements publics relevant du ministère lancera en 2025, 224 projets répartis sur 53 wilayas, les procédures administratives étant finalisées dans 9 d'entre elles pour le lancement des

opérations de réalisation. A cet effet, M. Belaribi a souligné la nécessité de coordonner avec les walis pour accélérer l'étude et la validation des transactions au niveau des commissions de wilaya. Lors de la réunion, un exposé exhaustif a été présenté sur les réalisations accomplies en 2024 et celles réceptionnées à la rentrée scolaire.

Selon les chiffres présentés lors de cet exposé, il a été procédé à la réalisation de 583 équipements publics sur un total de 830 projets programmés, soit un taux de 70% en 2024. 158 équipements publics centralisés ont également été réceptionnés en septembre 2024, précise le communiqué. À l'issue de l'exposé, M. Belaribi a ordonné de prendre les mesures nécessaires pour le lancement de la réalisation des 247 équipements publics restants au

titre du programme de l'année 2024, et ce, "avant la fin du premier trimestre 2025. Il a également instruit de procéder au paiement des redevances des services exécutés et celles de tous les bureaux d'étude avant la fin de ce mois. S'agissant des wilayas ayant accusé un retard dans le lancement des travaux, le ministre a instruit de dépêcher des commissions d'inspection pour s'enquérir des raisons de ce retard. Il s'agit des wilayas d'Alger, Blida, Tissemsilt, Batna, Tizi-Ouzou, Oran, Boumerdes, Constantine, Ouargla, Ain Defla, Djanet, Adrar, Oum El-Bouaghi, Tébessa, Tlemcen, Sidi-Bel Abbes, El-Bayadh, Illizi, Souk-Ahras, Tipaza, Mila, Relizane, Bordj Badji Mokhtar, et In Guezzam. Le ministre de l'Habitat tiendra une deuxième réunion concernant la rentrée scolaire 2025-2026, selon la même source.

ABDERRAHMANE HADEF:

«Le commerce extérieur est une priorité pour les pouvoirs publics»

Le consultant et expert en géo-économie, Abderrahmane Hadeff, a confirmé, hier, que le commerce extérieur est aujourd'hui au premier plan des préoccupations des pouvoirs publics. Selon lui, cela s'est manifesté depuis le début de l'année 2020 à travers les mesures stratégiques et pratiques prises pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures et la croissance économique, ce qui nécessite de prendre des mesures concrètes pour réduire les coûts de production et soutenir les exportateurs.

Inès B.

Intervenant à la radio chaîne 1, l'expert a salué, à l'occasion, l'accord conclu par le nouveau ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, avec Air Algérie dans le domaine du transport de marchandises et d'exportations des produits alimentaires dirigés vers l'étranger conformément aux accords signés avec des partenaires étrangers et le Canada.

« L'Algérie a traversé plusieurs étapes dans le domaine de la création des conditions idoines pour la promotion des exportations hors hydrocarbures en adoptant des réformes structurelles et des mécanismes qui lui permettent d'avoir une présence effective sur les marchés étrangers selon une méthodologie qui tient compte des composantes et des spécificités nationales », a-t-il souligné. Il a poursuivi : « À mon avis, la priorité du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations au cours de l'année 2025 consiste à travailler rapidement pour surmonter les obstacles sur le terrain qui entravent l'activité d'exportation et à prendre de nouvelles



mesures pour soutenir et faciliter l'accompagnement des exportateurs"

Pour MHadeff, il est temps également d'introduire certaines réformes ou amendements qui permettent l'activation des missions de l'Agence algérienne de promotion des exportations Algex, en plus d'accorder une grande importance au transport maritime conformément

aux directives du Président de la République, puisqu'il représente aujourd'hui l'équivalent de 80% du commerce international.

« Nous devons également travailler à prêter attention au secteur de la logistique et à améliorer ses performances, notamment en ce qui concerne les plateformes d'approvisionnement et d'expédition via les aéroports et les ports

et via les lignes ferroviaires, ainsi que la plupart des services d'accompagnement, afin d'être plus compétitifs sur les marchés mondiaux et de réduire le coût du produit et du transport. Il est également important de se rapprocher des normes internationales », a conclu l'expert en géo-économie.

I. B.

EN VISITE DANS LA WILAYA DE JIJEL

Le ministre des Transports donne des instructions fermes

Inès B.

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a déclaré hier, à partir de Jijel, que la situation des 17 navires qui sont en attente d'entrer dans le port de Djen Djen est inacceptable. Lors d'une visite d'inspection dans un certain nombre de projets de son secteur dans la wilaya, le ministre a souligné que tous les ports sont des ateliers ouverts, mais le rythme des travaux doit être contrôlé et terminé dans les délais.

Les raisons du retard dans l'achèvement des travaux portuaires, a ajouté le ministre, varient d'un port à l'autre, mais il y a un manque de coordination.

Lors de la première étape de sa visite à Jijel, le ministre des Transports, accompagné du wali de Jijel, M. Ahmed Meglati, a entamé la visite à l'aéroport Ferhat Abbas. Selon un



communiqué du ministère, ils ont écouté une présentation sur la réalité du secteur des transports dans la wilaya sous ses différentes formes. Le ministre a souligné que le lancement de l'agrandissement de cet aéroport est devenu nécessaire pour recevoir les grands avions, et ce projet sera entamé bientôt, notant que l'année 2025 sera un

saut qualitatif dans le domaine du transport aérien. Il a également inspecté les différentes installations aéroportuaires, notamment les guichets d'accueil, d'enregistrement, d'orientation et de contrôle, la zone de traitement et de transfert des bagages, les différentes procédures de transit et le centre de gestion des opé-

rations, afin de déterminer les conditions d'accueil des vols nationaux et internationaux. "Il a appelé à la nécessité d'une coordination entre les différents intervenants en charge de la gestion de cet aéroport, la société de transport aérien, les services douaniers algériens et la sécurité nationale, afin d'apporter plus de flexibilité, et de simplifier les procédures et de fournir des services de qualité répondant aux attentes des voyageurs, et ce, en tenant compte de la sécurité", indique-t-on dans le communiqué. Il a écouté les revendications des élus locaux, qui appellent à ajouter de nouvelles lignes vers Hassi Messaoud, Oran, Tamanrasset, en plus d'une ligne internationale vers Paris (France). Le ministre a confirmé que les préoccupations soulevées seront étudiées.

I. B.

TRANSPORT FERROVIAIRE Installation d'une commission conjointe pour le suivi des projets

Une commission conjointe entre les secteurs des transports et des travaux publics et des infrastructures de base a été installée, dimanche à Alger, visant à assurer le suivi de la mise en œuvre du programme de réalisation, d'aménagement et de maintenance du réseau ferroviaire, ainsi que des projets du transport guidé, indique un communiqué du ministère des Transports.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, au siège du ministère, en présence des secrétaires généraux des deux ministères, des cadres centraux, du PDG du Groupe Transports terrestres de voyageurs (TRANSTEV), du DG de l'Entreprise métro d'Alger (EMA), des gérants de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), et de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), précise le communiqué.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Transports a insisté sur la nécessité de suivre en temps réel la mise en œuvre des projets de maintenance du réseau ferroviaire et des projets du transport guidé, ajoute la même source.

Après avoir appelé à la conjugaison des efforts et à la coordination entre les entreprises relevant des deux secteurs pour accélérer le rythme des travaux, M. Sayoud a souligné que la maintenance constituait la protection de l'infrastructure de base, selon la même source.

Par ailleurs, le ministre a remercié les gérants de la société de réalisation pour "leur contribution efficace à la concrétisation de plusieurs grands projets ferroviaires importants à travers le pays", tout en les appelant à "augmenter la cadence afin d'atteindre les objectifs escomptés et de garantir aux citoyens un accès à des services répondant à leurs aspirations et renforçant l'économie nationale", conclut le communiqué.

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Mahfoud Kaoubi appelle à la refonte du système de gestion

Les lacunes et insuffisances pointées du doigt par la Cour des comptes soulignent, principalement, « des décalages importants entre les objectifs assignés et les résultats obtenus, ainsi qu'une mauvaise utilisation des ressources dans les différents secteurs diagnostiqués ». C'est ce qu'a relevé, ce lundi, l'analyste économique et financier Mahfoud Kaoubi.

S'exprimant dans l'émission L'invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Kaoubi est revenu en détail sur le dernier rapport de la Cour des comptes, en analysant ses conclusions et ses recommandations.

L'intervenant appelle à la refonte du système de gestion en remplaçant les « objectifs économiques » par une gestion administrative plus efficace, tout en insistant sur une meilleure gestion des ressources humaines et sur la nécessité d'une formation continue.

LA BATAILLE D'AIT YAHIA MOUSSA À TIZI-OUZOU

Lorsque le stratagème l'emporte sur la puissance militaire de l'ennemi

La bataille d'Ait Yahia Moussa qui a eu lieu le 6 janvier 1959 à Vouguerfene à Tizi Ouzou, affirme que le stratagème de l'Armée de libération nationale (ALN) a infligé de cuisantes défaites à l'armée coloniale française en dépit des moyens militaires importants que cette dernière avait mobilisés contre la Révolution algérienne.



Des témoignages de moudjahidine (aujourd'hui décédés) sur cette bataille qui a opposé à Vouguerfene (30 km au sud de Tizi-Ouzou) des combattants de l'ALN à un fort bataillon de l'armée coloniale française, affirment qu'elle restera une leçon en matière de stratagème militaire. Tout a commencé lorsque l'armée coloniale a eu vent d'une importante réunion de chefs militaires de l'ALN qui devait avoir lieu à Ait Yahia Moussa, dans la wilaya III historique, selon les mêmes témoignages. L'ancien secrétaire du poste de commandement de la Wilaya III, Salah Mekacher, décédé en 2021, rapportait dans une déclaration à l'APS qui l'avait rencontré en 2020, qu'"à l'origine de cet événement, il semble bien qu'un renseignement soit parvenu aux autorités françaises à propos de la présence du colonel Si M'Hamed Bougara dans les parages et que celui-ci rentrait à son poste de commandement de wilaya après sa réunion avec les quatre colonels de l'intérieur". Il s'agissait d'une importante réunion de coordination qui a regroupé, au domicile de Krim Belkacem, au village Thizra Aissa, des responsables de l'ALN dont les colonels Amirouche (wilaya III historique) et M'hamed Bougara (wilaya IV), avait-il indiqué.

Aussitôt l'information reçue, l'armée coloniale entreprit dès l'aube du 6 janvier 1959, l'encerclement de la région, en vue de lancer une vaste opération dans la région. Les anciens moudjahidine Rabah Bendif et Chettabi Hocine, rescapés de la bataille de Vouguerfene et aujourd'hui décédés (le premier en 2022, le second en 2020), faisaient état de plusieurs milliers de soldats armés jusqu'aux dents et appuyés par l'artillerie et l'aviation, dépêchés à Ait Yahia Moussa. Les moudjahidine qui occupaient les crêtes étaient ainsi avantagés, malgré leur nombre réduit comparé aux troupes ennemies, par leur positionnement stratégique qui leur permettait de dominer et de contrôler le mouvement des soldats français et de pouvoir se retirer rapidement. De plus, lors de cette bataille, les moudjahidine avaient utilisé des armes modernes qui pouvaient provoquer des dégâts chez leurs adversaires, comme les mitrailleuses, ce qui a surpris les soldats français qui reculèrent et firent intervenir l'aviation et l'artillerie, selon le témoignage de Salah Mekacher.

Vers 10h du matin (6 janvier), une dizaine d'avions T6 font leur apparition et commencent à déverser du napalm, à tirer des roquettes et à balayer la région par des tirs de

mitrailleuses 12/7.

Pour ne pas perdre l'avantage, les chefs de l'ALN recoururent à une méthode classique consistant à se rapprocher de l'ennemi et à engager le combat au corps à corps pour compliquer la tâche à l'aviation, car les victimes de ces tirs pourraient être des français, avait précisé le défunt moudjahid.

Feu Hocine Chettabi, qui était alors ancien chef de front et qui avait été brûlé au napalm lors de cette bataille, rapportait lui aussi que son chef militaire, le lieutenant Mohand Oulhadj de Tafoughalt (zone IV), avait donné l'ordre à sa Compagnie d'engager un combat au corps afin de contrecarrer l'intervention de l'artillerie et de l'aviation.

Le combat acharné au corps à corps et la bravoure des moudjahidine ont eu raison des assauts de l'armée française, dont les soldats se sont retranchés dans des maisons en ruine, et où l'ALN a réussi à éliminer un capitaine français qui n'était autre que le sinistre et tortionnaire Jean Graziani, capitaine des paras tué par Rekam El Hocine.

L'élimination de Graziani a fait croire à l'ennemi que tout son bataillon a été décimé, d'où le recours au napalm. Les bombardements et les tirs à l'artillerie s'intensifièrent alors aveuglément, au point où l'enne-

mi prit pour cibles ses propres éléments qu'il ne distinguait plus des moudjahidine, selon les mêmes témoignages.

Les troupes françaises, commandées par le général Jacques Faure de la 27e division de l'infanterie Alpine, avaient engagé dans cette bataille plus de 32.000 hommes, dont 10 bataillons et un commando spécialisé des grottes.

Côté ALN, quatre compagnies, (Djurdjura, Maatkas, Ait Yahia Moussa et Lakhdharia), totalisant plus de 600 moudjahidine et un groupe commando de la zone de Tizi-Ouzou, composé de 25 hommes menés par Moh Djerdjjer Mitiche, étaient engagés dans le combat.

Une inégalité en forces militaires qui n'a pourtant pas permis à l'ennemi de remporter la victoire, car le stratagème mis en place par les chefs de l'ALN a été plus efficace et plus puissant que la puissance du feu de l'armée française, avait-on rapporté.

L'ALN a ainsi écrit, avec la résistance des moudjahidine qui a dérouter l'ennemi et lui a infligé de lourdes pertes, l'une des plus belles pages de la guerre de libération nationale. Les pertes ennemies s'élevaient à plus de 400 soldats français et à deux officiers, le capitaine Jean Graziani et le lieutenant Jean Chassin.

KHENCHELA

MISE EN SERVICE D'UNE POLYCLINIQUE À METOUSSA

Une nouvelle polyclinique est entrée en activité, dans la commune de Metoussa (Khenchela), a indiqué dimanche le directeur de l'établissement public de santé de proximité de Khenchela Salah Senoussi qui gère les structures de santé de sept communes de la wilaya dont Metoussa. Selon M. Senoussi, cette polyclinique a été inaugurée samedi par le directeur de la santé Zineddine El Okbi dans le cadre du programme de renforcement et de promotion des prestations de la population de la commune de Metoussa. Cette structure a été réalisée dans un délai de 28 mois pour une enveloppe financière de 160 millions DA, selon le même responsable qui a rappelé que cette commune a connu durant 2024 la réouverture de la salle de soins de la localité d'El Bassene après sa réhabilitation. Les travaux de réhabilitation d'une autre salle de soins située dans la localité

El Aïssaoua ont été achevés et ne restent que sa dotation en citerne de gaz propane et son équipement en matériel nécessaire en révision de sa réouverture " avant la fin du premier trimestre 2025 ", a ajouté le même responsable. La daïra d'Ain Touila dont relève la commune de Metoussa a bénéficié en outre de projets de réhabilitation des trois salles de soins des villages de Koudiet El Kehm, Bezina et Ouled Bouaziz dont le taux d'avancement des travaux a atteint 99 % en attendant leur raccordement aux réseaux de gaz naturel et d'électricité pour les mettre en service courant cette année, selon la même source. Il est également prévu " prochainement " le lancement du projet de réaménagement et d'extension de la polyclinique de la commune d'Ain Touila et le parachèvement de la réalisation d'une clinique médicale à Belkitane, dans la même commune.

BATNA

UNE EXPOSITION COLLECTIVE D'ARTISANS MET EN VALEUR L'AUTENTICITÉ DE LA "MELHFA " DES AURÈS

Des artisans spécialisés dans la confection d'habits traditionnels féminins dans la région des Aurès ont mis en valeur, dimanche lors d'une exposition collective à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa de Batna, l'authenticité de la " Melhfa " ou " Elhaf ", cette longue robe chaouie qui résiste à l'oubli depuis plusieurs siècles). L'exposition qui a attiré un public nombreux dès son ouverture, s'inscrit dans le cadre de la semaine dédiée à la célébration du classement du costume féminin cérémoniel de l'Est algérien sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Des exposants, approchés par l'APS, ont mis l'accent sur le caractère original et authentique de la " Melhfa ", portée dans les Aurès depuis des temps immémoriaux, avec sa couleur noire décorée le long de ses extrémités supérieure et inférieure d'un liséré de trois couleurs : violet (ou rouge), jaune et vert, sous la forme d'étroites bandes parallèles appelées " S'fifa ". Ces couleurs, inspirées de la nature Aurésienne, symbolisent l'amour de la vie par les femmes chaouies, le soleil, ainsi que la terre et sa générosité, selon l'artisane et professeuse à la retraite Messaouda-Hayat Bouali, qui a noté que cet habit consiste en une pièce unique qui était auparavant maintenue, à ses extrémités, par

des noyaux de dattes ou d'abricots et de fils de laine entremêlés qui servent de ceinture.

Selon Mme Bouali, la " Melhfa " est généralement accompagnée d'une autre pièce en laine dont on recouvre les épaules, appelée " thaghnast ", un châle tissé épais en hiver et très léger durant la saison chaude, en plus, évidemment, des célèbres bijoux en argent qui tiennent un rôle important dans l'élégance de la femme, et qui permettent de fixer les extrémités de la " Melhfa ". Le responsable de l'association " Azta N'lhaf ", Kamel Radji, a évoqué, quant à lui, " la relation étroite entre cet ancien costume féminin et l'ingéniosité des femmes d'antan dans le tissage de la laine, en général, et de la Melhfa, en particulier ". Cette exposition a donné lieu à l'organisation d'un atelier technique et pratique consacré aux techniques de tissage de la " Melhfa " originale des Aurès, sous la supervision de l'artisane Soraya Saïfi qui a fait part de son souhait d'enseigner, à travers cet atelier, les techniques correctes de tissage de cet habit à l'intention des personnes intéressées. Une exposition d'objets traditionnels en poterie, de tapisserie ancienne et de bijoux en argent a été organisée pour l'occasion qui a également été mise à profit pour la présentation d'un exposé sur l'histoire de la " Melhfa " jusqu'à son classement par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

ACCIDENTS DE LA ROUTE, LA PROTECTION CIVILE PUBLIE SON BILAN ANNUEL

Ces chiffres qui font froid dans le dos

La vitesse, la conduite imprudente et la distraction au volant sont des facteurs majeurs qui contribuent au nombre alarmant des accidents de la route. L'Algérie compte durcir davantage la législation en matière de sécurité routière pour faire face à l'hécatombe routière.

Ce sont des chiffres effrayants qui donnent froid dans le dos. 64.261 accidents de la route ont été recensés à travers le pays, durant l'année 2024, faisant 76.800 blessés et 1.959 morts, ce qui représente 5 à 6 décès par jour. Ce bilan annuel de la Direction générale de la protection civile publié sur son site officiel met en lumière une triste réalité. La cause principale des accidents de la route reste le facteur humain, c'est-à-dire une infraction du code de la route.

La Protection civile met à chaque fois l'accent sur « la responsabilité partagée de tous pour éviter d'aggraver la situation, estimant que les causes des accidents sont souvent liées à des comportements irresponsables, tels que l'excès de vitesse, le non-respect des feux de signalisation, la fatigue au volant ou encore l'utilisation du téléphone portable. Gérer l'ensemble des aspects liés, de près ou de loin, à la prévention et à la lutte contre les sinistres routiers, ce sont entre autres missions de la Délégation nationale à la sécurité routière, relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Son directeur général Ahmed Nait El Hocine avait souligné que les données de la délégation de la sécurité routière indiquent une prédominance du facteur humain comme principale cause des accidents.

Selon lui, « le non-respect des règles de la circulation, les manœuvres dangereuses et l'excès de vitesse sont à l'origine de près de 20% des accidents. En cause également, la non-maîtrise de la conduite puisque 20% des conducteurs impliqués dans ces drames sont détenteurs de



permis probatoires, alors que les détenteurs d'un permis de moins de 5 ans y sont impliqués à plus de 50% ».

Une forte progression de l'implication des motocycles a également été constatée durant ces dernières années, relève ce même responsable qui explique que « les motocycles qui ne représentent que 3% du parc automobile national, sont impliqués dans plus de 20% des accidents de la circulation ». Le directeur général à la Délégation nationale à la sécurité routière, révélé qu'en 2023, pas moins de 24 751 accidents de la circulation avaient été enregistrés causant 33 995 blessés et 3 628 morts.

Pour faire face à cette tragédie routière, le directeur général de la Délégation nationale à la sécurité routière, préconise un dur-

cissement de la loi dans le sens de la criminalisation de certaines infractions qui étaient en 4ème classe, notamment les grands excès de vitesse et les manœuvres dangereuses délibérées mettant en danger la vie d'autrui. Chaque année, les responsables de la sécurité routière mettent en place des campagnes de sensibilisation pour faire face à l'insécurité routière. En effet, comprendre les causes et les conséquences de ces accidents est crucial car il permet d'identifier les facteurs qui contribuent aux accidents et de prendre les mesures nécessaires pour les prévenir mais aussi de élaborer des stratégies efficaces pour faire face à l'hécatombe routière. Outre le facteur humain, des routes mal entretenues, une signalisation inadéquate et des infrastructures dangereuses

peuvent également contribuer de manière significative aux accidents de même que des pièces défectueuses ou une conception défectueuse du véhicule.

PORTABLE ET DISTRACTION AU VOLANT, UNE ÉPIDÉMIE SUR NOS ROUTES

Une des principales causes des accidents de la route, la distraction au volant. Elle est devenue une épidémie sur nos routes, avec des conséquences dévastatrices. Qu'il s'agisse d'envoyer des SMS, de parler au téléphone, de manger ou même de régler la radio, toute activité qui détourne l'attention de la conduite peut augmenter considérablement le risque d'accident. - Se livrer à toute forme de distraction au volant, comme envoyer des SMS, augmente de 23 fois la

probabilité d'un accident. Malgré les risques bien connus, de nombreux conducteurs continuent de succomber aux distractions. En dépit de certains progrès, la sécurité routière reste une question urgente aussi bien dans notre pays qu'à l'échelle mondiale. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), depuis 2010, le nombre de décès dus aux accidents de la route a diminué de 5 % pour atteindre 1,19 million par an. Pourtant, avec plus de 2 décès par minute et plus de 3200 par jour, les accidents de la route restent la première cause de mortalité chez les enfants et les jeunes âgés de 5 à 29 ans.

A travers le monde, depuis l'invention de l'automobile, les routes ont provoqué plus de décès que la Première Guerre Mondiale ou que nombre de pandémies. Ces sinistres restent une crise sanitaire mondiale persistante, les piétons, les cyclistes et les autres usagers vulnérables de la route étant confrontés à un risque aigu et croissant de décès. On recense en plus de 20 à 50 millions de blessés, nombre d'entre eux gardant une invalidité à la suite de leurs traumatismes. En septembre 2021, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution proclamant la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030, avec l'objectif ambitieux de prévenir au moins 50 % des décès et des traumatismes dus aux accidents de la route d'ici à 2030, en instaurant des plans d'actions avec en ligne de mire, une amélioration continue de la conception des routes et de la sécurité des véhicules et un renforcement de la législation routière.

A.B.

CUISINE

Ces huiles seraient dangereuses pour la santé, selon une étude

Selon une étude publiée dans la revue Gut Journal et menée par des chercheurs de l'USF Health et du Tampa General Hospital Cancer Institute, il existerait un lien potentiel entre la consommation excessive d'huiles riches en oméga-6 et un risque accru de cancer colorectal. Des chercheurs ont analysé des tumeurs provenant de 80 patients atteints de cancer colorectal, âgés de 30 à 85 ans. Ils ont constaté une surreprésentation de molécules pro-inflammatoires issues du métabolisme des oméga-6 dans ces tumeurs, couplée à un déficit en molécules anti-inflammatoires, notamment celles dérivées des oméga-3. Selon le Dr Timothy Yeatman, co-auteur de l'étude et directeur associé du TGH Cancer Institute, ce déséquilibre crée un environnement inflammatoire qui affaiblit les mécanismes naturels de

défense de l'organisme. Parmi les huiles identifiées dans cette étude, plusieurs sont couramment présentes dans les produits ultra-transformés. L'huile de tournesol est fréquemment utilisée pour les fritures et dans les snacks emballés, tandis que l'huile de maïs se retrouve dans les margarines et de nombreux plats préparés. L'huile de soja est un ingrédient clé dans les produits transformés, les sauces et les vinaigrettes, et l'huile de canola (colza industriel) est privilégiée dans la cuisine rapide et industrielle en raison de sa stabilité à haute température. En remplacement, il est préférable de privilégier l'huile de colza bio, l'huile de lin et l'huile de noix, riches en oméga-3, tout en privilégiant l'huile d'olive extra vierge, cette dernière étant considérée comme l'une des huiles les plus saines.

PATRIMOINE

Ouverture de la semaine de célébration du costume féminin dans le grand Est algérien

Les activités de la semaine de célébration du costume féminin de cérémonie dans le grand Est algérien ont été lancées, dimanche après-midi, simultanément au musée national des arts et des expressions culturelles traditionnelles "palais Ahmed Bey" et à la maison de la créativité de la ville de Constantine.

Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 12 janvier en célébration de l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO du dossier intitulé "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien" verra l'organisation de plusieurs expositions, ateliers, conférences, concerts et défilés de costumes traditionnels et modernes.

Cette semaine connaît une large participation des artisans locaux qui présenteront des tenues confectionnées avec passion dans le respect des traditions anciennes de broderie en tant que pan de l'identité et du patrimoine culturel national, selon les organisateurs.

"C'est un événement culturel qui vise à mettre en lumière le riche patrimoine de la région de l'Est algérien à travers des défilés de costumes féminins traditionnels des wilayas de la région, dont Constantine, Annaba, Sétif, Souk Ahras et Guelma", a indiqué, le directeur local de la culture et des arts, Farid Zaitar.

La manifestation, a-t-il ajouté, sera également marquée par la tenue d'ateliers sur la couture et la broderie traditionnelles et de conférences sur la symbolique des motifs brodés dans la culture algérienne et l'importance de la préservation et de la promotion du patrimoine culturel auprès des générations nouvelles ainsi que de l'encouragement des artisans à poursuivre leurs activités.

Pour la directrice du musée national des arts et des expressions culturelles traditionnelles et membre de la commission chargée du dépôt auprès de l'UNESCO du dossier "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien", Meriem Kebailia, cette célébration constitue une reconnaissance aux efforts déployés pour la protection du patrimoine culturel immatériel algérien.

Elle a également estimé que le dossier de l'habit traditionnel revêt une grande importance au regard de ses dimensions culturelles et historiques surtout que des tentatives extérieures ont visé à "spolier certains de nos costumes traditionnels". Selon la même cadre, le ministère de la Culture et des Arts a lancé, à travers la création d'une commission spécialisée composée de chercheurs, artisans et académiciens, le travail sur le dossier d'inscription sur la liste du patrimoine mondial immatériel du costume traditionnel de la région de l'Est algérien avant la pandémie du coronavirus.

GRANDE-BRETAGNE, EN ALLEMAGNE ET AUX PAYS-BAS

Les intempéries provoquent d'importantes perturbations

Plusieurs centimètres de neige ont recouvert l'Angleterre et le Pays de Galles, causant des fermetures d'aéroports et de routes. Des milliers de foyers sont privés d'électricité, les déplacements ont été fortement perturbés et des alertes à d'importantes chutes de neige ont été émises, pour une grande partie de l'Angleterre et du Pays de Galles.

De fortes chutes de neige ont entraîné d'importantes perturbations dans les aéroports en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Pays-Bas, dimanche 5 janvier, avec de nombreux retards dans les aéroports, en particulier à Manchester, Liverpool, Francfort, Munich et Amsterdam. Subissant les retards en cascade du nord de l'Europe, les aéroports de Madrid et Barcelone ont été touchés, certains vols accusant plus de trois heures de retard. Dans le nord de l'Angleterre, l'aéroport de Manchester a rouvert ses pistes en milieu de matinée. « Mais les départs et les arrivées peuvent encore être retardés alors que nos équipes dégivrent les avions et dégagent les voies », a déclaré l'aéroport sur X. Celui de Liverpool a rouvert sa piste et conseillé aux passagers de contacter leurs compagnies aériennes en raison des retards. L'aéroport de Leeds espère rouvrir sa piste en milieu de journée. Le trafic a repris dans les



aéroports de Birmingham (Centre) et Bristol (Ouest), où les pistes avaient été fermées dans la nuit. Des milliers de foyers sont privés d'électricité, les déplacements ont été fortement perturbés et des alertes à d'importantes chutes de neige ont été émises, pour une grande partie de l'Angleterre et du Pays de Galles. Plusieurs aéroports allemands ont bouleversé leur programme, dimanche, en raison de chutes de neige et de pluies verglaçantes. A Francfort, le plus grand aéroport d'Allemagne, situé dans

l'ouest du pays, 120 décollages et atterrissages ont été annulés sur environ 1 090 prévus pour dimanche. « Les pistes de décollage et d'atterrissage doivent être déblayées » et « le dégivrage des avions est également plus complexe et plus exigeant », a expliqué un porte-parole à l'Agence France-Presse. La mauvaise visibilité dans le ciel perturbe également le trafic aérien.

A Munich, dans le sud du pays, 35 vols ont été annulés par précaution samedi soir, sur un total de 750 départs et

atterrissages programmés dans le deuxième plus grand aéroport allemand, d'après un porte-parole. L'office météorologique allemand a mis en garde contre des pluies verglaçantes dimanche après des chutes de neige dans la nuit, et recommande d'éviter les déplacements inutiles. A l'aéroport de Schiphol, à Amsterdam, un important hub européen, 68 vols ont été annulés et plus de 200 retardés en raison de chutes de neige, selon le site Web de l'aéroport. Les annulations ont principalement concerné des destinations européennes, mais des vols long-courriers vers les Etats-Unis ont également été affectés.

En Norvège, de fortes chutes de neige sont prévues dans le Sud-Est, mais pour le moment les perturbations du trafic aérien restent légères. En Suède, l'institut météorologique a placé la majorité du pays en vigilance jaune et orange lundi et des trains ont été annulés à cause du froid dans le nord du pays.

DOHA

Le ministre syrien des Affaires étrangères effectue sa première visite au Qatar

Le nouveau chef de la diplomatie syrienne, Esaad Hassan Sheibani, est arrivé dimanche à Doha, la capitale du Qatar, pour sa première visite dans un pays du Golfe. Esaad Hassan Sheibani est accompagné du ministre de la Défense Murhaf Abu Qasra et du chef des services de renseignement Anas Khattab, selon l'agence de presse officielle syrienne SANA. Cette visite marque la première visite officielle au Qatar de responsables de la nouvelle administration syrienne depuis la chute du régime de Bachar al-Assad le mois dernier, dans le but d'explorer les possibilités de coopération entre les deux pays, a indiqué l'agence de presse officielle syrienne SANA. Après sa première visite en Arabie saoudite, Esaad Hassan Sheibani a dévoilé vendredi son intention de se rendre au Qatar, aux Émirats arabes unis et en Jordanie. Le Qatar a été l'un des premiers pays à exprimer son soutien à la Syrie après l'éviction de Bachar al-Assad. Samedi, le ministre d'État qatari des Affaires étrangères, Mohamed Bin Mubarak Al-Khulaifi, a discuté avec Esaad Hassan Sheibani des moyens de renforcer la coopération entre Doha et Damas lors d'un appel téléphonique, ont indiqué les autorités qataries. Mohamed Bin Mubarak Al-Khulaifi s'est rendu à Damas le 23 décembre, où il a rencontré le chef de la nouvelle administration syrienne, Ahmed al-Charaa, pour discuter des moyens de renforcer les relations et de soutenir l'avenir de la Syrie. Bachar al-Assad, à la tête de la Syrie pendant près de 25 ans, s'est réfugié en Russie après que des groupes anti-régime ont pris le contrôle de Damas le 8 décembre.

LITUANIE

Plus de 4.000 personnes privées d'électricité à cause d'une tempête

Les vents ont privé d'électricité plus de 4.000 Lituaniens et la navigation dans le port maritime d'Etat de Klaipeda a été restreinte en raison des conditions météorologiques, a indiqué le représentant du gestionnaire du réseau de distribution Energijos skirstymo operatorius Giedrius Vaičiulis.

«Le plus grand nombre d'appels a été reçu de 22h00 vendredi à 02h00 samedi. Dans la matinée, 4.200 consommateurs n'avaient pas d'électricité. Des travaux sont en cours pour éliminer les accidents», peut-on lire dans son message.

Les sauveteurs ont enlevé les arbres tombés lors de la tempête. A trois reprises, ils ont dû les retirer des toits des maisons et des voitures. La vitesse des rafales de vent a atteint 30 mètres par seconde. La tempête a frappé de plein fouet l'ouest du pays. La direction du port maritime de Klaipeda a restreint la navigation pendant la nuit.

ELECTIONS

Scholz propose une prime pour attirer les investisseurs en Allemagne

Le chancelier Olaf Scholz a défendu dimanche l'idée d'une prime pour attirer les investisseurs en Allemagne, l'une des propositions phares de son parti social-démocrate en vue des élections de février pour soutenir l'industrie du pays enlisée dans la crise.

Ce «bonus made in Germany» accorderait un remboursement à hauteur de 10%, sous la forme de crédit d'impôts, pour toute entreprise allemande ou étrangère qui investirait dans la production industrielle de la première économie européenne. «Cette mesure est ciblée, contrairement à une simple réduction forfaitaire d'impôts» et «c'est exactement ce dont notre économie a besoin maintenant», a insisté le chef de file des sociaux-démocrates (SPD) dans une déclaration après une réunion de campagne de son parti.

Selon le chancelier, cette proposition s'inspire directement du dispositif américain de l'Inflation Reduction Act, une ambitieuse loi d'investissement pour soutenir la transition énergétique et la croissance économique, initiée en 2022 par le président Joe Biden.

Le chancelier, candidat à sa réélection mais en mauvaise posture dans les sondages, a loué une mesure de «long terme» qui profite également aux petites et moyennes entreprises. Pilier de l'économie allemande, le secteur industriel a continué à s'enfoncer dans la crise l'an dernier, jalonné de plan sociaux, plombé par les coûts de l'énergie, de faibles exportations et une concurrence chinoise féroce. Sept semaines avant les élections législatives du 23 février, le SPD a consacré sa réunion de rentrée, dimanche, au volet économique et social

de sa campagne, avec pour priorité la relance de l'activité et la protection de l'emploi. Olaf Scholz a de nouveau plaidé pour une prime européenne à l'achat de voitures électriques, alors que les constructeurs allemands peinent à prendre le virage des véhicules à batterie. La direction du SPD a aussi demandé aux conservateurs de la CDU, favori de l'élection et potentiel futur partenaire de coalition des sociaux-démocrates, de soutenir une loi sur la réduction des coûts de l'énergie pour les entreprises, avant les élections du 23 février. L'économie est le sujet de préoccupation majeur de cette élection, d'après un sondage de l'institut INSA pour le journal Bild qui fait apparaître comme priorité des électeurs la lutte contre l'inflation, la protection des retraites et le prix des logements.

APRÈS LA CENSURE D'UNE CARICATURE SUR BEZOS ET TRUMP

Démission de la caricaturiste du Washington Post

La caricaturiste chevronnée du Washington Post, Ann Telnaes, a décidé, vendredi, de présenter sa démission après que son dernier dessin humoristique a été rejeté par son rédacteur en chef. La caricature montrait des dirigeants de médias, dont le propriétaire du Post et fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, se prosternant devant le président élu des Etats-Unis, Donald Trump. Dans le site Substack, Telnaes a partagé un croquis de la caricature, en déclarant : «En tant que caricaturiste, mon travail consiste à faire en sorte que les personnes et les institutions puissantes rendent des comptes. C'est la première fois que mon rédacteur en chef m'empêche de faire ce travail crucial».

«L'obscurité est fatale à la démocratie», a-t-elle ajouté, citant la devise du Post, affichée en première page depuis février 2017, peu après le début du premier mandat de Donald Trump. La caricature rejetée critiquait les milliardaires, dont Bezos, qui cherchaient à obtenir des contrats gouvernementaux et une déréglementation en s'alignant sur Trump. De récentes informations font état de rencontres entre Bezos et d'autres dirigeants de médias avec Trump dans son complexe de Mar-a-Lago, suscitant des préoccupations quant à leur proximité avec le pouvoir. David Shipley, rédacteur en chef de la page éditoriale du Post, a défendu cette décision en invoquant le risque de

«redondance» dû à la publication d'articles d'opinion abondant dans le même sens. Samedi, l'Association of American Editorial Cartoonists (Association américaine des caricaturistes éditoriaux - AAEC) a condamné ce rejet, le qualifiant de «lâcheté politique», et a invité les caricaturistes à faire circuler le croquis de Telnaes en utilisant le hashtag #StandWithAnn (Soutenez Ann). «La tyrannie prend fin à la pointe du stylo. Elle prospère dans l'obscurité, et le Washington Post a simplement fermé les yeux et cédé comme un boxeur ivre de coups de poing», a déclaré le groupe dans son communiqué. Le Washington Post n'a pas ajouté de commentaire à ce sujet.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (GROUPE A / 4E JOURNÉE)

Le MCA réalise l'essentiel face à Al Hillal

Le MC Alger est revenu avec un point probant de son déplacement à Nouakchott (Mauritanie), en se neutralisant avec le club soudanais d'Al Hillal sur le score d'un but partout, en match joué dimanche soir, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des Champions africaine de football (Groupe A).

Marouane A.

L'avant-centre Soufiane Bayazid, bien servi par Messoussa, avait ouvert le score pour le «Doyen» à la 5e minute de jeu, et il a fallu attendre la 78e pour voir Al Hillal égaliser, grâce à Jean Girumugisha, dont le superbe tir croisé à l'entrée des 18 mètres s'était logé en pleine lucarne (1-1). Un assez bon résultat pour les Algérois qui consolident leur deuxième place par un cinquième point, alors qu'Al Hillal reste solide leader, avec dix points au compteur. Dans l'autre match de ce Groupe (A), disputé samedi à Dar-Es-Salam (Tanzanie), l'équipe locale des Young Africans avait dominé le Tout Puissant Mazembé (RD Congo) sur le score de trois buts à un. Les choses avaient pourtant relativement bien commencé pour les visiteurs, qui avaient ouvert le score par leur international sénégalais, Alioune Faty, sur pénalty à la 16e minute de jeu. Mais finalement, ce but n'a fait que sonner la charge de l'équipe locale, ayant commencé par

égaliser grâce à Cement Mzize (33e), avant de prendre l'avantage au score à la 56e, par l'intermédiaire d'Aziz Ki. A l'heure de jeu, au moment où le TP Mazembé commençait à pousser avec l'espoir de niveler la marque, les Young Africans ont tué le match, en ajoutant un troisième but, par l'intermédiaire de Cement Mzize, qui s'est donc offert un doublé. Un précieux succès qui permet au représentant tanzanien (3e/4 pts) de rester au contact du MC Alger (2e/5 pts), au moment où le TP Mazembé ferme la marche, avec seulement deux points au compteur. Le Mouloudia garde, donc, intactes ses chances de qualification pour le prochain tour et continuer cette aventure dans la plus prestigieuse des compétitions africaines.

DES SUPPORTERS DU MOULODIA MALMENÉS À L'ENTRÉE

Par ailleurs, des fans du Mouloudia d'Alger ont été malmenés aux portes du stade Cheikha Ould Boidiya de Nouakchott,

alors qu'ils avaient fait un déplacement de plus de 3500 km. Leur tort ? Avoir dépassé le nombre permis de fans autorisés à entrer pour soutenir leur équipe, à savoir, 300 fans. Le cordon sécuritaire mis en place par la police mauritanienne a repoussé ses fans dépités et des débordements ont été enregistrés, surtout que les «Chnaoua» n'avaient pas accepté cette manière de procéder des policiers locaux. Une autre version a été donnée par la presse mauritanienne, à savoir, que certains fans du Mouloudia ont forcé le cordon, tentant de s'introduire au stade par le passage privé du restaurant FFRIM, et c'est là que la sécurité du stade est intervenue pour les tenir en respect leur intimant de passer par la grande porte du stade qui s'ouvre sur la tribune où ils devaient prendre place. L'intervention, ensuite, de certains dirigeants du Mouloudia a ramené le calme et ces supporters ont pu prendre place dans les tribunes pour encourager leur équipe favorite.

M. A.



MONDIAL 2025 DE HANDBALL

L'EN perd en amical face à la Slovénie

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de handball a perdu 32-37 (Mi-temps : 17-17) face à son homologue Slovène, en match amical disputé dimanche soir à Umag (Croatie), dans le cadre de la préparation du Mondial-2025 (14 janvier - 2 février 2025). Le Sept national, qui avait rallié la Croatie samedi pour sa dernière étape de préparation avant le début du Mondial 2025, disputera deux autres matchs amicaux, respectivement contre Cuba (le mardi 7 janvier) et le Qatar (le jeudi 9 janvier). Avant cet ultime stage précompétitif, les Verts étaient en regroupement du 23 décembre au 2 janvier, au Centre de préparation des élites nationales "Frères Soukhane" à Fouka, avec un effectif de 25 joueurs. Versée dans le Groupe (B), dont les matchs se joueront à Herning (Danemark), l'Algérie évoluera au aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules, les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

COUPE DE LA CAF

Le CSC atomise Bravos do Maquis

Le CS Constantine a largement battu le club angolais de Bravos do Maquis sur le score de 4 buts à 0, dimanche soir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, en match comptant pour la 4e journée de la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), groupe A. Les protégés de Madoui qui n'avaient d'autre choix que de s'imposer pour ne pas hypothéquer leurs chances de qualification, ont réussi l'essentiel. Dès le coup d'envoi, l'équipe constantinoise s'emploie à mettre le pied sur le ballon et à faire courir la formation angolaise. Après avoir longtemps buté sur le longiligne défenseur central Ruben, véritable "tour de contrôle" de l'arrière-garde de Bravos, les Sanafir finirent par trouver la faille à la 41' par Rebiai qui se détend superbement pour mettre une tête hors de portée du keeper à la suite d'un énième centre de la droite de Meddahi qui fit passer une soirée bien difficile à son vis-à-vis. Alors que M. Issa Mohamed s'apprêtait à siffler la pause sur ce score étrié d'un but à zéro, le gardien angolais y va d'une bourde monumentale qui permet au CSC de doubler la mise sur un but gag : après avoir reçu une passe en retrait d'un défenseur, le dernier rempart de Bravos do Maquis voit son déga-

gement contré par le crâne d'Omoyele qui inscrit le second but un peu sans le vouloir, mais après avoir eu le mérite de presser Mavanga (45 + 2). En seconde période, les Angolais font illusion pendant une dizaine de minutes en essayant de garder le ballon et en multipliant les passes dans l'entrejeu, mais sans empêcher Bouhalfaya de continuer à passer une soirée paisible. Ce sont plutôt les Vert et Noir qui se montrent dangereux, notamment par Mouaki qui sera à deux doigts de scorer. D'abord en décochant un tir au ras du sol qui frôle le montant droit de la cage de Mavanga (56'), puis en "vendangeant" un service impeccable d'Omoyele (68'), puis encore en reprenant de volée un centre de Dib dans les bras du gardien (72'). Si Mouaki a joué de malchance, à plusieurs reprises, ce ne sera pas le cas de Belhocini qui, juste après son entrée en jeu en remplacement de Benchaïra, se trouvera à point nommé pour crucifier de près le gardien angolais à la suite d'une passe décisive de l'inévitable Meddahi, assurément le meilleur homme sur le terrain (85'). 3 à 0, un score pour lequel les Constantinois auraient signé des dix doigts avant la rencontre. Seulement voilà, ce n'était pas tout-à-fait fini puisque la chance finira par sourire à

Mouaki qui clôt la marque d'un tir croisé du gauche, tout en sang-froid, après une belle incursion sur le flanc droit (88'). Un résultat plus que probant pour les Sanafirs, désormais en pôle position pour la qualification aux quarts de finale de la coupe de la CAF en attendant les deux ultimes rencontres du groupe A face aux Tunisiens du CS Sfax et aux Tanzaniens du SC Simba.

L'USMA RAMÈNE LE NUL D'ABIDJAN

De son côté, l'autre représentant algérien, l'USM Alger, a fait match nul avec son homologue ivoirien de l'ASEC Mimosas sur le score de (1-1), en match comptant pour la 4e journée de la compétition (Groupe C) disputé dimanche au stade Felix Houphouët-Boigny à Abidjan. Les buts de la rencontre ont été inscrits par S. Diarrassouba (31e) pour l'ASEC et Benmazouz (71e) pour l'USMA. Dans l'autre match comptant pour le même groupe, le club sénégalais de Jaraaf a battu les Botswanais d'Orapa United (1-0) grâce à A. Fall (90+8). A l'issue de cette journée, l'USM Alger occupe la 1re place en totalisant (8 pts) devant ASEC Mimosas (2e - 5 pts), Jaraaf (3e 5 pts) et Orapa (4e - 2 pts).

R.S.

ES MOSTAGANEM

Diss et Belahouel rejoignent la direction

Deux anciens joueurs de l'ES Mostaganem, Smaïl Diss et El Ghali Belahouel, viennent de renforcer le staff dirigeant du club de Ligue 1 de football, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de ce dernier.

Smaïl Diss, qui a également porté les couleurs d'autres formations de l'élite, à l'image de l'ES Sétif, a été désigné au poste de directeur sportif des Vert et Blanc, alors qu'El Ghali Belahouel, ancien joueur du MC Alger aussi, occupera le poste de manager général, sou-

ligne-t-on. De son côté, Rachid Amrane, l'ancien buteur de l'ESM et du MC Oran, sera reconverti au poste de vice-président, après avoir occupé, jusque-là, les fonctions de manager général, précise-t-on de même source.

La semaine passée, la direction de l'ESM a publié un communiqué de presse à travers duquel elle avait annoncé l'arrivée de Nadir Leknaoui au poste d'entraîneur en chef en remplacement de Slimane Rahon qui a jeté l'éponge quelques jours auparavant. Dans le même communiqué,

elle a annoncé des renforts au niveau de son staff dirigeant "pour faire face à la situation difficile que traverse le club". L'Espérance, qui a retrouvé l'élite cette saison, après 25 ans d'absence, patauge dans le bas du classement. L'équipe a enregistré, récemment, l'arrivée de sa première recrue hivernale, en l'occurrence l'ex-défenseur international Djamel Benlamri. En revanche, elle s'est séparée de trois joueurs : Hocine Aoued, Aziz Benabdi et Toufik Addadi, rappelle-t-on.

ANGLETERRE

Les «Red devils» résistent à Liverpool

Manchester United, annoncé battu d'avance, a fait mieux que résister au leader Liverpool (2-2), son rival historique, dans une rencontre de Premier League spectaculaire et indécise, dimanche à Anfield.

L'affiche entre les voisins ennemis a ressemblé à un combat de boxe en seconde période, lors de laquelle tous les buts ont été marqués. Au final, ce partage des points assez logique ressemble davantage à une victoire pour Manchester United, arrivé en plein doute, et reparti avec la fierté d'avoir fait douter Liverpool jusqu'au bout. Les "Red Devils" auraient même pu obtenir le succès qu'ils attendent depuis neuf ans en championnat à Anfield, si Harry Maguire avait cadré sa reprise au bout du temps additionnel (90e+7).

Tout le monde ou presque promettait l'enfer à Manchester, si fragile depuis un mois (cinq défaites en six matches de championnat), face à une équipe de Liverpool toute-puissante depuis le début de saison. Les visiteurs ont résisté aux vagues rouges venues s'abattre sur eux dans les vingt premières minutes, et cela a semblé gonfler leur confiance. Ils auraient même pu créer la surprise, avant la mi-temps, sans un arrêt d'Alisson devant Rasmus Hojlund, seul face à lui (42e).

FERNANDES "CONTRARIÉ"

Au retour des vestiaires, ils ont continué de mettre sous pression la défense de Liverpool, peu rassurante dimanche, et secouée comme jamais. La

récompense est venue d'un tir de Lisandro Martinez (52e, 0-1) placé en force sous la barre transversale d'Alisson. Après cela, le duel est passé en mode ping pong, avec des attaques de toutes parts. A ce jeu-là, Liverpool est souvent le plus fort, et il l'a d'abord prouvé en marquant deux buts en moins de douze minutes. Trouvé par Alexis Mac Allister, Cody Gakpo a éliminé Matthijs de Ligt d'un crochet puis nettoyé la lucarne gauche d'Onana (59e, 1-1). Une main de De Ligt, repérée par l'assistance vidéo, a ensuite offert un pénalty à Mohamed Salah (70e, 2-1), désormais à 18 but en 19 matches de Premier League. Ce double coup derrière la tête n'a



pas freiné les Mancuniens, revenus à leur tour dans la partie grâce à Amad Diallo (80e, 2-2), bien servi en retrait par Alejandro Garnacho.

Le résultat obtenu à Anfield, autant que le jeu déployé, offrira un boost de confiance bienvenu

à l'équipe de Ruben Amorim, qui restait sur trois défaites en Premier League sans le moindre but marqué. Mais il a aussi "contrarié" le capitaine Bruno Fernandes. "Si nous montrons ce niveau à Liverpool, premier du championnat, pourquoi ne

pouvons-nous pas le faire partout? Ça me frustre", a-t-il lâché devant la caméra de Sky Sports.

LEADER TOUJOURS CONFORTABLE

Au classement, Manchester United gagne une place aux dépens de West Ham (14e, 23 pts), qui compte le même total de points. Tottenham (12e, 24 pts) se trouve une unité devant.

Quant à Liverpool (1er, 46 pts) il dispose d'une avance de six points sur son dauphin Arsenal, également accroché la veille (1-1 à Brighton), avec cependant un match en plus à jouer.

Dans l'autre rencontre disputée dimanche, Fulham (9e, 30 pts) a lutté pour obtenir un point face à l'actuel premier reléguable, Ipswich (18e, 16 pts).

Les "Cottagers" ont eu besoin de deux pénaltys de Raul Jimenez, dont l'un dans le temps additionnel (90e+1, 2-2), pour revenir à chaque fois au score.

ITALIE

L'AS Rome remporte le derby

L'AS Rome, décevante depuis le coup d'envoi de la saison, a passé ses nerfs sur son grand rival, la Lazio, dominé 2 à 0 lors de la 19e journée du Championnat d'Italie, dimanche. L'année 2025 commence bien pour les tifosi "romanistes", guère gâtés depuis août: ils ont vu leur Roma surclasser la Lazio qui la devançait de quinze points au classement au coup d'envoi. Cible des tifosi qui le sifflent copieusement à chaque match et le rendent responsable des tourments de leur club qui a déjà licencié deux entraîneurs, le capitaine Lorenzo Pellegrini a donné l'avantage à la Roma dès la 10ème minute d'une superbe frappe en pleine lucarne. Alexis Saelemaekers a doublé la mise huit minutes plus tard et la Lazio

ne s'en est pas remis. Malgré ce succès, seulement son sixième de la saison, l'équipe de Claudio Ranieri reste coincée à la 10e place (23 pts). Elle accuse au terme de la phase aller 21 points de retard sur le nouveau leader, Naples, vainqueur de la Fiorentina 3 à 0 samedi en l'absence de l'Atalanta (2e, 41 pts et un match en moins) et de l'Inter (3e, 40 pts et deux matches en moins) mobilisés par la Supercoupe d'Italie en Arabie saoudite.

La Lazio conserve la 4e place (35 pts), synonyme de Ligue des champions et objectif de la Roma en début de saison, mais elle marque le pas avec une seule victoire sur ses quatre derniers matches de championnat.

FRANCE

L'OM fort en 2025 comme en 2024

L'Olympique de Marseille, très sérieux et surtout infiniment supérieur à son adversaire, a corrigé Le Havre (5-1) dimanche au Stade Vélodrome et ainsi conservé en 2025 sa dynamique de 2024, tout en réussissant une belle opération au classement.

On l'avait un peu oublié, mais avant de perdre dimanche au Qatar face au Paris SG lors du Trophée des champions, Monaco s'était déjà incliné face au même adversaire avant Noël, en match (très) avancé de cette 16e journée.

Et comme Lille n'a pu faire mieux que match nul face à Nantes, c'est bien l'OM, en plus du PSG, qui est le grand bénéficiaire du week-end parmi les prétendants à la Ligue des champions.

A bonne distance du club de la capitale (7 points), Marseille est en effet un solide dauphin, avec trois longueurs d'avance sur Monaco et cinq sur Lille et Lyon. Avant une série de matches probablement plus compliqués -- contre Rennes, Strasbourg et Nice en L1 et face à Lille en Coupe de France --, les Marseillais ont également confirmé qu'ils avaient désormais de vraies certitudes dans le jeu, validées par les résultats avec une série en cours de cinq victoires et un nul entre championnat et Coupe.

FRAGILE MURAILLE

Dimanche, ils ont laissé la première frappe du match aux Havrais, avec Ilyes Housni, qui n'a pas cadré (7e). Mais ensuite, il n'y a plus rien eu pour les Normands. Comme prévu, l'OM a confisqué le ballon et s'est appliqué à le faire

circuler devant la double muraille installée par Didier Digard devant le but d'Arthur Desmas.

Le projet du coach havrais était sans doute de voir l'édifice tenir jusqu'au bout mais l'ensemble n'était pas bien solide et après une série de tentatives plus ou moins dangereuses -- Amir Murillo à la 10e, Adrien Rabiot aux 14e et 16e, Valentin Rongier à la 18e ou Mason Greenwood à la 23e --, tout a cédé. Le premier à trouver l'ouverture a été Rongier, déjà buteur à Lens, et qui a trompé Desmas d'une belle frappe du droit à l'entrée de la surface (1-0, 25e). Si l'ancien Nantais, réputé pour ne marquer qu'une fois par an les bonnes années, se met à viser juste, tous les espoirs sont permis pour l'OM.

Dimanche, il a en tous cas déverrouillé

le match et obligé les Havrais à s'aventurer un peu plus haut, alors qu'en voir plus d'un dans le camp marseillais avait été une vraie rareté lors de la première demi-heure.

AYEW ACCLAMÉ

Avec ces quelques espaces en plus, les joueurs de Roberto De Zerbi ont pu pousser un peu plus loin leurs offensives et ont encore marqué deux autres fois avant la pause.

A la 39e minute, le jeune Bilal Nadir (21 ans) qui a creusé l'écart d'un joli tir croisé du gauche dans la surface (2-0, 39e). Puis Neal Maupay, en chasseur de buts toujours malin, a trouvé la cible de la tête (43e) et fêté ça façon lanceur de fléchettes. A 3-0 à la pause, l'affaire était entendue mais Marseille a continué à

réviser son football bien réglé. Maupay a ainsi été encore deux fois tout près du but avant de laisser sa place à Elye Wahi.

Et comme la soirée marseillaise a été à peu près parfaite, l'ancien Montpelliérain a lui aussi marqué, sur une passe-cadeau de Greenwood, et s'est ainsi offert une belle ovation du Vélodrome, qui lui a sûrement fait du bien après une demi-saison difficile (4-0, 66e).

Dix minutes plus tard, Ulisses Garcia a alourdi le score sur son premier ballon (5-0, 75e) et le public du Vélodrome n'a même pas été fâché de la réduction du score havraise, car elle est venue d'Andre Ayew, un enfant du club (5-1, 85e). Le Ghanéen a donc lui aussi été ovationné et Marseille a passé une belle soirée pour commencer l'année.

TOTTENHAM

Les «Spurs» s'offrent un nouveau gardien

Face à la blessure à la cheville droite du gardien titulaire Guglielmo Vicario, Tottenham a recruté lors du mercato hivernal Antonin Kinsky (21 ans). Les Spurs ont officialisé l'arrivée du portier tchèque ce dimanche, jusqu'en juin 2031. Le montant du transfert n'a pas été communiqué par le club mais selon la presse anglaise, il pourrait s'élever à 15 millions d'euros. "Nous sommes ravis d'annoncer la signature d'Antonin Kinsky du Slavia Prague, sous réserve d'une autorisation internationale et d'un permis de travail", a indiqué le

club londonien dans un communiqué. "Le gardien de 21 ans a accepté un contrat qui courra jusqu'en 2031 et portera le numéro 31".

Le club, actuel 12e de Premier League, doit faire face à l'absence du gardien italien titulaire Guglielmo Vicario, qui s'était cassé la cheville lors du match contre Manchester City. Opéré en novembre, il est absent jusqu'en février minimum. La cage des Spurs était alors gardée par Fraser Forster mais le vétéran anglais de 36 ans, malade, a manqué le match contre Newcastle. Le troisième

gardien Brandon Austin (25 ans) l'a remplacé et a fait ses débuts en championnat.

Kinsky, auteur de 29 matches toutes compétitions confondues avec le Slavia Prague est attendu rapidement pour renforcer le poste de gardien. Il a gardé sa cage inviolée 14 fois, après une série de prêts au cours des saisons précédentes.

Le gardien de but a commencé sa carrière dans sa ville natale au FK Dukla Prague, avant de signer avec le Slavia, en 2021.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4		■						
5		■		■			■	
6			■					■
7						■		
8		■						
9			■					
10		■						
11				■				
12								

VERTICALEMENT

- A. Qui nécessite de gros moyens.
- B. Observatoire européen. République arabe unie. Maladie tropicale.
- C. Suite de coups. Urbaniste sino-américain. Sur le calendrier.
- D. Sulfate d'aluminium. Arrose Berne. Style de musique pour Faudel.
- E. Opéra de G. Verdi.
- F. Précision de rang occupé. Qui n'a pas été corrompue.
- G. Bahut de style anglais. La jouer, c'est tromper.
- H. Comme un mauvais calcul. Cachées.

HORizontalement

- 1. Baisser la cote marchande.
- 2. Telle une couverture pour sauveteur.
- 3. Liquide homogène.
- 4. Mit le mors aux dents.
- 5. Sa durée est imprécise. Initiales du matin.
- 6. Révolte de mineurs. Avec lui, on n'est jamais seul.
- 7. Roulai. Parler de félibre.
- 8. Humaniste hollandais.
- 9. Toupet. Ancienne monnaie chinoise.
- 10. Arturo pour Brecht. Ankylosé.
- 11. Prépara l'effondrement. Refuse catégoriquement d'admettre.
- 12. Coincées par une grève.

LES MOTS FLÉCHÉS

AFFÉCTION SPÉCIALE	AU FRONT D'ARGENT, C'EST LA LUNE	CENTRE DE VOLAILLES	ARBRE AFRICAÏN	LIT FAMILIER	IMMORTALITÉ	
ASSEZ REBONDI	CRITIQUE	BÊTES	A ÉTÉ CITÉ DANS LE PASSÉ	PERROQUET COLORÉ	PRODUIT ILLICITE	
CRASSE						
BANNIT, CHASSE						
			CÔTES BRETONNES (D')			
HOUAT, HOËDIC ET BIEN D'AUTRES			PRODUCTION DE SÉRICICULTEUR		DE SPLIT OU DE ZAGREB	
DANSEUR					ADVERBE	
					ADRESSE	
ABRÉVIATION À ROME						
AGACE QUI JACASSE					AXE SUR UNE ROSE	
					GALLIUM SYMBO-LISÉ	
LA RÉACTION LUI A ÉTÉ PROFITABLE	ÉCORCES MOULUES SERVANT POUR LES PEAUX					BIEN PEU DE CHOSE SUR TERRE
		COSTUME DE BAL MASQUÉ	PLEINE DE RI-CHESSSES	ALTIÈRES	DÉTÉRMINANT	
		FLEUR	JOUER	QUI MAN-QUE D'EN-THOU-SIASME	ARRIVÉ EN TÊTE	
VRAIMENT ABJECTE	DONNER DU GOÛT					
	DIVINITÉ GRECQUE					
CONS-TATER						
LÉGION DE BIFFINS						
	HISTOIRE CONTEÉE PAR VIRGILE (L')					
IL COM-MENCE ET FINIT DANS LA JOIE		LIMITES NATUREL-LES				




SUDOKU

						4	9	
1					8			2
		7		2	1			
	4	5						1
			6	1	2			
	1					8	2	
			4	8		3		
5			2					8
	9	4						

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ANAR	ANTILLAIS	ASTRONEF	BAGAD	BLETTE	BOULE	DEDUIT	ECARLATE	EDILE			
EXPLOSIF	GARS	GESTE	GRAPHISME	INSOLITE	INUTILITE	LASER	LORS	MATRICULE			
MAURESQUE	MERCI	MORUE	OCTUOR	REUSSI	RIQUIQUI	SUEE	VASISTAS				
F	M	I	A	M	O	R	E	T	S	E	G
I	F	A	N	A	R	C	E	A	I	E	R
S	E	D	T	U	A	T	T	U	N	E	A
O	N	A	I	R	T	S	Q	U	S	U	P
L	O	G	L	E	I	I	E	A	O	S	H
P	R	A	L	S	U	C	L	D	L	R	I
X	T	B	A	Q	D	R	U	I	I	O	S
E	S	V	I	U	E	E	O	L	T	L	M
G	A	R	S	E	D	M	B	M	E	E	E

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Le costume féminin de cérémonie du Grand Est algérien à l'honneur

Le « costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien » fait son entrée sur la prestigieuse liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Une reconnaissance décernée par l'UNESCO lors de sa 19e session tenue en décembre 2024 à Asuncion, au Paraguay, et célébrée avec éclat à Alger. Jusqu'au 12 janvier, une exposition d'envergure, répartie entre le Palais des Raïs (Bastion 23) et le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, met en lumière ce patrimoine unique, fruit d'un savoir-faire séculaire.

Samy Terki

À travers une scénographie minutieusement élaborée, l'exposition propose une immersion dans l'univers des vêtements et parures traditionnels qui ont marqué les rituels et cérémonies des régions orientales de l'Algérie. Les visiteurs peuvent admirer des pièces iconiques telles que la « Gandoura », la « Melehfa », le « Caftan », le « Seroual », ou encore la « Chachia ». Ces tenues, brodées avec des motifs symboliques et des techniques ancestrales, reflètent un mélange subtil de raffinement, d'identité culturelle et de spiritualité. Les tenues sont accompagnées d'une impressionnante collection de bijoux traditionnels. Parmi eux, des pièces emblématiques comme le « Skhab », confectionné à base de perles odorantes, le « Khelkhal » orné de motifs ciselés, les « boucles d'oreilles Mnaguech », et le délicat « Khit-errouh ». Chaque parure, associée à un usage précis, témoigne du rôle central de ces ornements dans l'expression de l'élégance féminine et des codes sociaux. Faiza Riache, directrice du Centre des Arts et de la Culture au Palais des Raïs, a insisté sur l'urgence de documenter et de transmettre ce patrimoine. « Ces vêtements et bijoux ne sont pas de simples objets, mais des témoins d'un art de



vivre, d'une histoire collective. Leur préservation dépend de notre capacité à les intégrer dans le quotidien des jeunes générations », a-t-elle déclaré. Cette idée est également portée par le chercheur en patrimoine Mohamed Nadir Chellali, qui plaide pour l'inclusion de ces savoir-faire dans les programmes scolaires. « L'école est un vecteur incontournable pour perpétuer ces traditions. En les inscrivant dans les manuels, nous leur assurons une place dans l'imaginaire collectif des générations futures ». L'inscription de ce patrimoine sur la liste de l'UNESCO représente une victoire majeure pour l'Algérie, qui voit ainsi son identité culturelle mise à l'honneur sur la scène internationale. Mourad Bernoussi, responsable de l'animation

culturelle au Palais de la Culture, souligne que ce succès n'est pas le fruit du hasard. « C'est le résultat d'années de travail, de recherches minutieuses et de collaboration entre artisans, chercheurs et institution ». En parallèle de l'exposition centrale à Alger, des événements similaires se déroulent dans plusieurs villes du pays. Ateliers de broderie, démonstrations de fabrication de bijoux, conférences sur l'histoire des costumes, et projections de documentaires rythment cette célébration nationale. Ces initiatives visent à rapprocher le grand public de ce patrimoine et à sensibiliser à sa valeur universelle. En mettant en avant le rôle des femmes dans la transmission de ces traditions, l'événement rend hommage à leur contribution au

maintien de l'identité culturelle algérienne. Cette reconnaissance dépasse le cadre local, elle inscrit l'Algérie dans une dynamique mondiale de valorisation du patrimoine immatériel. Ce costume, tout comme les savoir-faire qui l'entourent, devient un ambassadeur culturel, révélant au monde les richesses d'un territoire façonné par des siècles d'histoire et d'échanges. À travers cette célébration, l'Algérie affirme sa volonté de préserver son héritage tout en le partageant avec le reste du monde. Un défi ambitieux, mais essentiel pour que ces traditions continuent de vivre, non seulement dans les musées, mais aussi dans les cœurs et les pratiques des générations à venir.

S. T.

AMEL BRAHIM-DJELLOUL

Le retour tant attendu d'une soprano algérienne d'exception

L'Opéra d'Alger s'apprête à accueillir un événement majeur le 30 janvier 2025 : le grand retour sur scène de la soprano algérienne Amel Brahim-Djelloul, après plusieurs années d'absence. Cette annonce, faite par le directeur de l'Opéra, Abderrezak Bouazzara, sur les ondes de la Radio nationale, suscite un vif enthousiasme parmi les amateurs de musique classique, impatients de retrouver cette figure de la scène lyrique internationale. Amel Brahim-Djelloul n'est pas une inconnue pour le public algérois. En novembre 2016, elle avait déjà ébloui les spectateurs de l'Opéra lors du Festival culturel international de musique symphonique. Un mois plus tard, en décembre, elle revenait avec son programme « Souvenirs d'Al Andalus », dans le cadre du Festival international de musique andalouse. Début 2017, elle avait marqué les esprits avec une interprétation mémorable dans le cadre des « 1001 Lunes de la Princesse Boudour », un programme qui avait sublimé la richesse de son registre vocal. Depuis ces apparitions, pourtant couronnées de succès, Amel Brahim-Djelloul n'avait pas

eu l'occasion de remonter sur scène en Algérie, en raison d'un calendrier international chargé et des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Mais son absence de la scène algérienne n'a en rien freiné sa carrière. Bien au contraire, la soprano a multiplié les performances sur des scènes prestigieuses à travers le monde, se distinguant par sa maîtrise de répertoires variés, de l'opéra occidental aux chants andalous et arabes. Ce concert du 30 janvier représente bien plus qu'un simple retour pour Amel Brahim-Djelloul. Pour cette artiste profondément attachée à ses racines, retrouver le public algérois est une démarche empreinte de symbolisme et d'émotion. Son talent, reconnu internationalement, s'est toujours nourri de son héritage culturel, qu'elle mêle à des influences classiques dans des projets artistiques audacieux. Le directeur de l'Opéra, Abderrezak Bouazzara, a souligné l'importance de cet événement dans la dynamique de revitalisation de la programmation culturelle de l'établissement. « Notre objectif est de mettre en lumière les talents algériens qui rayonnent à l'internatio-

nal, tout en promouvant la richesse culturelle locale », a-t-il déclaré. Pour cette soirée, Amel Brahim-Djelloul promet de faire vibrer le public avec une sélection de morceaux où sa voix exprimera toute sa profondeur et sa sensibilité. Si les détails du programme restent encore confidentiels, il est certain que l'artiste explorera son répertoire hybride, entre musique classique et sonorités héritées de la tradition andalouse. L'Opéra d'Alger, en accueillant une telle artiste, confirme son ambition de devenir un pôle culturel d'exception, capable de réunir des figures emblématiques de la scène musicale mondiale tout en répondant aux attentes du public algérien. Le concert du 30 janvier marque un tournant dans la saison culturelle de l'Opéra d'Alger. Plus qu'une performance, il s'agit d'une célébration de l'excellence artistique algérienne. Pour les spectateurs, ce sera une occasion unique de redécouvrir une voix qui, tout en parcourant le monde, n'a jamais cessé de porter haut les couleurs de la culture algérienne.

S. T.

« Costume Officiel » : Le Théâtre de Tiaret réinvente la conscience sociale

Samy Terki

Le théâtre à Tiaret, longtemps à l'ombre des préoccupations quotidiennes, semble aujourd'hui retrouver une nouvelle vigueur. Après des années de silence, l'art théâtral renaît, insufflant une dynamique nouvelle à la scène locale. Le 4 janvier 2025, la salle Sersou a été le théâtre d'une soirée mémorable avec la représentation de la pièce « Costume Officiel », une œuvre signée par Yahiaoui Mohamed et présentée par l'association Darb des Talents Culturels de Tiaret.

« Costume Officiel » plonge le public dans un univers poignant, celui d'un ancien atelier de couture, où les destins se croisent et les conflits sociaux prennent vie. Le scénario, habilement construit, navigue entre des moments de rires et de larmes, dévoilant une réflexion acerbe sur les inégalités sociales et les divisions qui fracturent la société. À travers des dialogues saisissants et des situations cocasses, la pièce dévoile les failles d'une société où l'apparence et les apparences ne masquent souvent que des réalités bien plus sombres.

Le trio d'acteurs, Djelouat Mohamed, Bouazza Ibrahim, et Hadj Massoud Mohamed, a su incarner avec brio la complexité de leurs personnages. Leur prestation, intense et nuancée, a été saluée par le public, qui a reconnu dans leur performance un engagement profond envers le message de la pièce. La musique de Djilali Slimane, subtile et émotive, a parfaitement accompagné le jeu des acteurs, enrichissant les moments de tension et de réflexion. La qualité de la mise en scène, tant au niveau du son que de l'éclairage, a contribué à plonger le public dans une atmosphère théâtrale immersive et envoûtante.

Au-delà du simple divertissement, « Costume Officiel » soulève des questions profondes sur les maux qui rongent la société. La pièce explore le rôle de l'autorité, tout en dénonçant les effets corrosifs de la corruption et du favoritisme. À travers les choix des personnages, l'œuvre met en lumière les tensions entre les apparences et les valeurs humaines essentielles. Le sacrifice du couturier, figure centrale de la pièce, qui meurt en défendant ses principes, incarne cette lutte silencieuse mais déterminée pour une société plus juste. Ce geste désintéressé invite le spectateur à une profonde réflexion sur les réalités qui marquent nos vies et notre avenir collectif.

« Costume Officiel » ne se contente pas d'être une œuvre de théâtre ; c'est un cri de ralliement pour un changement urgent. Son message transcende le cadre artistique pour devenir une réflexion sociale et politique. En incitant à repenser nos valeurs et à remettre en question les injustices qui rongent notre quotidien, la pièce se pose comme un appel à une société plus égalitaire, où les droits de chaque individu sont véritablement respectés. Le retour du théâtre à Tiaret, porté par des œuvres telles que « Costume Officiel », incarne ainsi une forme de résistance culturelle, un moyen de remettre l'art théâtral au cœur du débat social et de faire entendre des voix qui, parfois, se heurtent au silence. C'est une invitation à réinventer la culture locale, à la nourrir de récits forts et d'initiatives audacieuses, pour qu'elle devienne un outil de transformation sociale à part entière.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET LE PREMIER TRONÇON LIVRÉ EN FÉVRIER

Le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rekhoukh, a inspecté hier l'avancement des travaux de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. Selon un communiqué du ministère, L. Rekhoukh a exprimé sa « satisfaction quant à l'avancement des travaux, mettant l'accent sur la nécessité de mobiliser tous les moyens afin d'en accélérer le rythme et d'achever ce tronçon, notamment dans sa première partie, s'étendant de Bechar à Abadla, sur une distance de 98 km, avant fin février. Au cours de sa visite, le ministre a égale-

ment inspecté le projet d'achèvement de la gare d'Abadla, qui « contribuera au développement du transport ferroviaire dans une grande partie du sud-ouest du pays, où il a donné des instructions sur la nécessité de respecter les délais contractuels » pour l'achèvement et la livraison de la station dont il est question avant fin février prochain. Ce vaste projet ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet est en cours d'achèvement. Il devrait permettre de valoriser le minerai de fer de la mine de Gara Djebilet, réparti en trois

grands tronçons : Bechar-Hamakir (200 km), Tindouf-Oum El Assal (175 km) et Hamakir-Oum El Assal-Tindouf-Gara Djebilet (575 km) et sur un itinéraire allant jusqu'à 950 km. Selon le ministre, au cours des dernières années, six wilayas ont été connectés au réseau ferroviaire national, ce qui a permis d'augmenter la longueur du réseau à 4.800 km. Il est attendu qu'il atteigne 6.500 km, avec pour objectif d'atteindre les wilayas du Sud-Ouest, notamment Tindouf, Beni Abbes, Ouargla et El Bayadh,...

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 7 JANVIER 2025 // N°985 // PRIX 20 DA

PROGRAMME AADL 3

Sept banques s'unissent pour financer la construction de 200.000 logements

Dans le cadre des préparatifs pour le lancement du programme AADL 3, une convention financière a été signée, hier à Alger, entre la Banque nationale de l'habitat (BNH), en tant que banque principale, et six grandes banques publiques algériennes

Noor Dj

La convention, indique un communiqué du ministère de l'Habitat, vise à financer la première tranche du programme de logements AADL 3 qui prévoit la construction de 200.000 unités à partir de l'année 2025. Les banques publiques concernées sont : la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), la Banque nationale algérienne (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque de développement local (BDL). Ce partenariat financier devrait garantir le succès du projet et répondre aux besoins croissants en logements dans le pays. En ce qui concerne le financement, le communiqué précise que 62 % du coût des logements sera pris en charge par les banques, tandis que les 38 % restants devront être payés par les bénéficiaires en cinq paiements échelonnés. Ce paiement par tranches, encadré par le décret exécutif n° 24-203 du 25 juin 2024, a pour objectif de faciliter l'accès à la propriété pour un plus grand nombre de



citoyens. Pour rappel, le décret en question, fixant les conditions et les modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics ou sur ressources bancaires ou tous autres financements, prévoit

plusieurs critères essentiels. Le bénéficiaire doit être un citoyen algérien sans propriété foncière et doit appartenir à une tranche de revenus modeste ou moyen, avec une priorité accordée aux situations sociales difficiles. Il convient de

souligner que le programme AADL 3, lancé en juillet 2024 avec des inscriptions via une plateforme électronique, a pour objectif de fournir des logements accessibles aux citoyens à revenu moyen grâce à une formule de vente en location. Selon le décret exécutif n° 24-203, les bénéficiaires sont tenus de verser un premier paiement représentant 38 % du prix du logement, tandis que le reste de la somme peut être réglé sur une période allant jusqu'à 35 ans, en fonction du revenu. Ce programme cible les ménages qui ne possèdent pas de bien immobilier et qui n'ont pas précédemment bénéficié d'une aide publique pour la construction ou l'achat d'un logement. Le décret permet également le passage du régime de location à celui de la vente, une fois tous les paiements effectués, donnant ainsi au bénéficiaire la possibilité de devenir propriétaire. Enfin, le décret veille à assurer une gestion rigoureuse et transparente des démarches financières et administratives entre les bénéficiaires et les banques, garantissant les droits de toutes les parties et simplifiant le processus d'achat.

N. DJ.

CONFORMITÉ AUX NORMES DU SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

LA CACOBATPH RENOUVELLE SA CERTIFICATION INTERNATIONALE

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, hier, dans un communiqué, le renouvellement, pour la sixième fois consécutive depuis 2018, de sa certification internationale de conformité aux normes du système de management intégré. Cette certification internationale couvre les systèmes de management de la qualité (ISO 9001), les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001 version 2018) et les systèmes de management environnemental (ISO 14001 version 2015), a précisé la même source. Ce renouvellement "atteste de l'engagement de la CACOBATPH à adopter les normes internationales les plus élevées dans ses services pour garantir l'amélioration des

performances et de l'efficacité administrative, renforcer la réactivité face aux défis et changements imprévus et répondre au mieux aux besoins de ses usagers", selon le communiqué.

Cette "réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à adopter la numérisation dans tous les services proposés par les organismes sous tutelle et à améliorer le service public en simplifiant les procédures administratives, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne la transformation numérique et le développement de la performances administrative", a ajouté la même source. La Caisse a affirmé que la certification qu'elle a obtenue "reflète son attachement à développer ses

performances et à améliorer la qualité de ses services aux acteurs des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique en vue d'instaurer un management moderne basé sur la numérisation et l'efficacité, conformément aux normes internationales de qualité" La CACOBATPH a expliqué que son système administratif avait enregistré des "progrès notables, notamment l'amélioration de l'efficacité du système administratif, l'augmentation des performances, le renforcement de la vigilance et de la réactivité face aux imprévus, la réduction du délai de traitement des dossiers relatifs aux congés annuels et à l'indemnisation du chômage dû aux intempéries, et la diminution du nombre de doléances grâce à la simplification des procédures et à la garantie de la transparence.

R.N.

AU MAROC

UN MINISTRE ACCUSÉ D'ESSAYER DE TRANSFÉRER LES DONNÉES DES CITOYENS VERS ISRAËL

Abdellah Bouanou, parlementaire du Parti de la justice et du développement (PJD), a accusé le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Amine Tahraoui, d'avoir conclu un contrat avec une société américaine visant à numériser les informations médicales des Marocains et à les mettre à la disposition de parties étrangères. Lors d'un discours prononcé lors du forum national de l'Espace marocain des professionnels (un organe affilié au parti), le dirigeant islamiste a accusé le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Amine Tahraoui, d'essayer de conclure un accord avec une société américaine pour numériser les données d'identification sanitaire des Marocains. Bouanou a déclaré que l'objectif de cet accord était de mettre ces données à la disposition de parties étrangères, dont notamment Israël. Le chef du groupe parlementaire du PJD a expliqué qu'à la suite du remaniement gouvernemental, le ministre de la Santé, Amine Tahraoui, avait annulé un accord relatif à la numérisation des données d'identification des Marocains, afin de faciliter le placement des dossiers de santé numérisés dans les centres hospitaliers. « Nous savons que vous cherchez une société américaine pour passer un accord en collaboration avec le secteur privé afin de placer les informations des Marocains auprès d'entités étrangères et israéliennes », a déclaré M. Bouanou, l'avertissant que l'opposition continuerait à surveiller son travail, affirmant que « nous suivrons ce que vous faites ». Il a également critiqué la « coopération » du ministre avec le secteur privé dans le domaine de la santé, qu'il a décrié comme « un cancer qui se propage ». Il l'a également appelé à travailler à la mise en œuvre de la nouvelle structuration et à « répondre aux souffrances des travailleurs au lieu de se préoccuper d'autres questions sans apporter de changements qui servent le secteur ».

